

Trafic d'armes et de munitions
Démantèlement d'un réseau spécialisé à Relizane

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24^{ème} année **D'ALGERIE**

N°7016 - DIMANCHE 27 OCTOBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Stations de dessalement d'eau de mer
**Réception d'une nouvelle
cargaison d'équipements
par Sonatrach**

P04



Dépenses des ménages algériens
**Tout a doublé
en 10 ans**

Lire en page 03

R07

ORAN

Automobile
**L'usine Fiat d'Oran augmentera sa production
en novembre prochain**

Pour accueillir des participants au Forum de la jeunesse africaine
Le Village méditerranéen est totalement prêt

Pharmax 2024
Plus de 100 exposants à la 8^{ème} édition



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Pour la promotion du secteur du tourisme

Didouche souligne l'importance de l'investissement



Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a souligné, jeudi, l'importance de l'investissement pour la promotion du secteur en Algérie, notamment dans les wilayas jouissant d'atouts leur permettant de s'ériger en destinations touristiques par excellence. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre a évoqué dans ses réponses le soutien à l'investissement touristique à Alger, Ghardaïa, Mostaganem, M'sila et Oran, soulignant que son secteur œuvrait à "développer les différents

types du tourisme, notamment le tourisme balnéaire, saharien, thermal et écologique, à travers la prise en charge et l'aménagement des zones d'expansion touristique (ZET) au profit des investisseurs". Dans ce contexte, le ministre a rappelé que la wilaya de Ghardaïa "recèle des potentialités touristiques diverses et dispose de quatre ZET s'étendant sur 277 hectares". Concernant les autres wilayas, il a mis l'accent sur la nécessité "d'élargir les projets touristiques, de remédier aux insuffisances enregistrées en matière de structures d'hébergement et de baisser les prix".

Algérie Télécom-APRUE

Signature d'un protocole d'accord visant à promouvoir l'efficacité énergétique



Un protocole d'accord visant à promouvoir l'efficacité énergétique et à lutter contre le gaspillage énergétique a été signé par Algérie Télécom (AT) et l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), indique vendredi un communiqué d'AT. L'accord qui a été signé jeudi au siège d'AT en présence du Président-directeur général d'Algérie Télécom, M. Adel Bentoumi, et du directeur général de l'APRUE, M. Merouane Chabane, "s'inscrit dans le cadre du Programme national de maîtrise de l'énergie (PNME), mis en œuvre et suivi par l'APRUE, et visant promouvoir l'efficacité énergétique ainsi qu'à lutter contre le gaspillage énergétique", précise la même

source. L'accord a également pour objectif de "renforcer les actions communes en faveur de la rationalisation de l'utilisation de l'énergie, tout en définissant un cadre de référence pour la réalisation d'audits énergétiques, la formation et la sensibilisation des parties prenantes et l'adoption de principes d'efficacité énergétique", ajoute le communiqué, soulignant que dans cette optique, "AT s'engage à déployer des actions de sensibilisation et de formation à destination de ses employés, dans le cadre de campagnes visant à encourager les économies d'énergie et la réduction du gaspillage". La même source précise en outre que "ces actions seront menées conformément aux standards internationaux en matière de maîtrise énergétique".

Algérie - Corée du Sud

Boughali réaffirme sa volonté de renforcer les relations parlementaires



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a réaffirmé, lors d'une rencontre tenue jeudi à Séoul avec l'ancien président de l'Assemblée nationale coréenne, Kim Jin-pyo, sa volonté de soutenir et de renforcer les relations parlementaires entre l'Algérie et la Corée du Sud, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. Lors de son audience avec l'ancien président de l'Assemblée nationale coréenne, M. Boughali a souligné, que sa visite en Corée du Sud "permettra de renforcer davantage le dialogue de haut niveau ce qui est à même de hisser la coopération bilatérale aux niveaux escomptés", appelant à cet égard à "pro-

mouvoir la concertation et l'échange d'expériences entre les deux pays". De son côté, l'ancien président de l'Assemblée nationale coréenne s'est dit "satisfait des résultats de sa visite en Algérie en janvier dernier, au cours de laquelle il avait été reçu par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Il a également rappelé à cette occasion "l'entente positive qu'il avait ressentie en Algérie", exprimant "les remerciements du Gouvernement, du Parlement et des entreprises coréennes au Président Abdelmadjid Tebboune pour ses efforts en vue de promouvoir le climat d'investissement et de soutenir les compagnies coréennes en Algérie".

Ambassadeur de Cuba en Algérie

Appel de nouveau à la levée du blocus économique américain



L'ambassadeur de Cuba en Algérie, Hector Igarza Cabrera, a dénoncé, jeudi, le blocus économique, commercial et financier imposé par les Etats-Unis à son pays depuis plus de 60 ans, réitérant son appel à la levée de ce blocus "injuste". M. Cabrera intervenait lors d'une conférence de presse qu'il a animée au siège de l'ambassade de Cuba sur le rapport de son pays concernant la résolution 78/7 de l'Assemblée générale des Nations Unies intitulée "Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les

Etats-Unis d'Amérique", lequel rapport sera présenté à la séance de l'Assemblée générale prévue les 29 et 30 octobre 2024. Lors de cette conférence à laquelle étaient présents des représentants du corps diplomatique et de partis politiques, l'ambassadeur cubain a souligné que "cette résolution, approuvée chaque année depuis 1992, bénéficie du consensus des membres des Nations unies, à l'exception des Etats-Unis d'Amérique et de l'entité sioniste qui ont toujours voté contre la volonté de la communauté internationale".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreg Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Dépenses des ménages algériens

Tout a doublé en 10 ans

Par B.Habib

Comment se fait-il que l'algérien dépense 7 millions par mois alors qu'il perçoit nettement moins? Difficile de résoudre cette équation. Vit-t-il alors bien? A-t-il des dettes? Fait contrastant, l'Algérien aussi bien fait-il pour joindre les deux bouts en augmentant ses dépenses mensuelles, aussi significatives sont ses dettes cumulées dont on imagine mal parfois la provenance alors qu'il mène une vie décente et un salaire tout juste moyen. Malgré les hausses des prix, la consommation des ménages va sans cesse crescendo. Tout a doublé en dix ans. En d'autres termes, les ménages algériens dépensent aujourd'hui le double de ce qu'ils ont consenti il y a dix ans. C'est néanmoins ce qui ressort d'une étude de l'Office National des Statistiques (ONS) dont les résultats sont divulgués récemment. Les dépenses des ménages algériens ont presque doublé en l'espace de dix ans. Ils ont atteint le chiffre faramineux de 8016 milliards de dinars en 2022 contre 4489,5 milliards de dinars en 2011 sachant que l'argent et le coût de la vie sont les deux indicateurs dominants des dépenses des ménages. Le moins que l'on puisse dire est que cette hausse de 78,6 % reflète les changements dans les modes de vie, ainsi que de l'inflation qui a marqué l'économie nationale. Aussi impressionnants qu'il soit, le rapport de l'ONS souligne qu'en moyenne, un ménage dépensait 72500 dinars par mois en 2022, contre environ 59700 dinars il y a dix ans, soit une augmentation de 21,4%. Alors que le coût de la vie reste cher, les Algériens redoublent d'astuces pour assurer à leurs enfants une bonne éducation et une alimentation toute juste moyenne et ce, malgré la baisse vertigineuse de

pouvoir d'achat résultant de l'inflation et une dépendance de consommation venue de l'extérieur avec des haut et des bas en ce qui concerne les prix. Autant dire qu'en dépit de ce pouvoir d'achat, les Algériens ont «réinventé» leurs stratagèmes afin de vivre correctement. Les chiffres révèlent une pression croissante sur le pouvoir d'achat des Algériens, dans un contexte marqué par la fluctuation des prix des biens de consommation. Un signe précurseur de la flambée sans cesse croissante des dépenses essentielles de consommation des Algériens est intimement lié à l'éducation, le logement et les denrées alimentaires. C'est vraiment fou ce que dépense l'Algérien dans ces trois chapitres ces dernières années. Du reste, le changement de mentalités et de mode de vie sont les principaux compteurs de l'amélioration des dépenses des ménages en dix ans. Pour preuve, les dépenses alimentaires et celles liées au logement continuent de représenter les plus grosses parts du budget des ménages. En 2022, les dépenses alimentaires s'élevaient à 2753,1 milliards de dinars, représentant 34 % du budget total. Cela inclut les achats de produits de première nécessité, tels que les céréales, le lait, et les viandes, dont les prix ont connu une hausse significative. En comparaison, en 2011, ces dépenses représentaient 41,8 % du total, ce qui indique une relative baisse en proportion, malgré l'augmentation absolue des coûts. Les dépenses liées au logement, y compris les charges telles que l'eau, l'électricité et le gaz, ont quant à elles atteint 2322,9 milliards de dinars en 2022, soit 29 % du total. Cette hausse est partiellement attribuée aux investissements publics dans le secteur immobilier, ainsi qu'à l'augmentation des coûts énergétiques. Les autres postes importants incluent le

transport et les communications (11,4 % des dépenses), et la santé (8,2 %), dont les parts ont elles aussi légèrement augmenté par rapport à 2011. L'analyse des données montre une évolution significative dans les habitudes de consommation. Alors qu'en 2011, les ménages consacraient 41,8 % de leur budget à l'alimentation, cette part est descendue à 34,3 % en 2022. Cela pourrait s'expliquer par une diversification de la consommation, avec une augmentation des dépenses dans d'autres secteurs, tels que les loisirs, l'éducation, et les services financiers, qui, bien que moins importants en termes de pourcentage, ont vu leur poids augmenter. Par exemple, les dépenses en loisirs et culture ont presque doublé, atteignant 4,6 % du budget total en 2022, contre 2,5% en 2011. L'autre indicateur est l'accroissement des dépenses de santé. Ces derniers sont de l'ordre de 8,2 % du budget des ménages contre 6 % il y a dix ans. Ce qui signifie une prise de conscience accrue des questions de bien-être et des enjeux sanitaires, notamment après la pandémie de COVID-19. Le rapport de l'ONS souligne également une tendance à la hausse des dépenses liées aux nouvelles technologies et aux télécommunications, soutenue par l'expansion des services de téléphonie mobile et d'internet haut débit. En somme, la hausse des dépenses des ménages algériens s'accompagne de changements structurels dans la répartition budgétaire, qui traduisent à la fois l'évolution des besoins, la pression inflationniste et les nouvelles priorités de consommation. Ces dynamiques posent toutefois des défis pour le pouvoir d'achat, alors que les ménages doivent jongler avec des dépenses de plus en plus diversifiées et des prix qui continuent d'augmenter.

Eaux de surface transfrontalières dans l'ouest de l'Algérie

Les effets néfastes**des pratiques marocaines destructrices**

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé, mercredi à Ljubljana (Slovénie), que les eaux de surface transfrontalières dans l'ouest de l'Algérie étaient négativement impactées par les pratiques destructrices du Maroc, ayant provoqué plusieurs catastrophes environnementales. Dans une allocution prononcée lors des travaux de la 10e Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eaux transfrontalières et des lacs internationaux, M. Derbal a précisé que "les régions ouest et sud-ouest de l'Algérie subissent des effets négatifs résultant des pratiques de l'Etat voisin, le Maroc, obstruant et détruisant les eaux de surface transfrontalières". Ces pratiques ont provoqué des catastrophes environnementales, telles que la détérioration de la qualité des eaux du barrage "Hammam Boughrara" dans la wilaya de Tlemcen, à cause de la contamination des eaux entrantes des territoires marocains, et de la forte réduction des eaux de l'oued

"Ghir" affluent vers le territoire algérien, à cause des barrages construits du côté marocain de la frontière, ce qui a entraîné l'assèchement prolongé du barrage Djorf-Torba sur le territoire algérien. Ces mauvaises pratiques, sont à l'origine de l'impact négatif subi par la région de la Saoura dans le sud-ouest de l'Algérie, à savoir l'effondrement des écosystèmes et de la biodiversité dans la région, affectant notamment la faune et la flore, outre les répercussions économiques et sociales graves sur les habitants des régions frontalières algériennes affectées, selon le ministre. En sus de l'aggravation de la sécheresse et la dégradation du couvert végétal du côté algérien, ces dommages ont, également, entraîné la disparition de 43 espèces d'oiseaux et d'animaux rares, ainsi qu'une perturbation des routes migratoires des oiseaux migrateurs. En dépit de l'énorme effort financier consentis par l'Algérie pour parvenir à des solutions alternatives en vue d'approvisionner les habitants de la région en

eau potable, elle reste dans un besoin impérieux d'un soutien international pour rétablir les écosystèmes affectés, affirme M. Derbal. Face à cette situation, l'Algérie s'efforce de "tenir compte des besoins hydriques des pays voisins et évite, dans l'élaboration de ses politiques, les pratiques d'exploitation qui nuisent aux pays limitrophes, telles que la construction de barrages dans des régions proches des frontières ou encore la déviation des cours d'eaux superficielles". Dans ce cadre, le ministre a rappelé que l'Algérie avait initié l'action de consacrer des mécanismes de coopération en ce qui concerne les eaux transfrontalières, consistant en l'accord tripartite entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye portant création d'un mécanisme de concertation sur la gestion des eaux souterraines communes dans le Sahara septentrional, signé le 24 avril dernier à Alger, affirmant que cette démarche "est un exemple à suivre en matière de solutions basées sur la coordination entre les Etats".

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

Le pouvoir d'achat à rude épreuve

Effectivement, le pouvoir d'achat deviendrait une rude épreuve quand l'Etat de droit est mis à l'épreuve... Cela voudrait tout simplement dire que quand l'autorité de l'Etat est confirmée sur le tas, il n'y aurait jamais une question d'épreuve qui se manifeste. Les choses couleront telles les eaux d'un fleuve qui se dirige, tranquillement et sans problèmes vers l'embouchure. L'épreuve se manifeste, justement, quand il y a quelque part des forces et des intérêts qui s'opposent et s'affrontent. Le schéma serait le suivant : D'une part, un pouvoir politique sur place préoccupé par les droits et les intérêts de ses citoyens, boosté par des missions et des prérogatives Constitutionnelles, de l'autre, des réseaux mafieux ayant fait main basse sur les potentialités économiques du pays. Ils sont prêts à incendier le pays afin de défendre leurs intérêts. Aucune réforme économique ne serait possible sans soumettre ces gangs aux lois et aux règlements de la république. Cette pègre, non seulement détiendrait en main tous les mécanismes, notamment, «officiels», et avec les deux tiers de l'activité économique du pays. Au cours des trente dernières années, ces réseaux se sont renforcés et ont réussi, moyennant de corruption, à lancer des tentacules dans toutes les administrations de l'Etat algérien. Ainsi, ils seraient devenus imprenables et hors de l'autorité des pouvoirs publics... ils seraient devenus un faux Etat dans l'Etat... ce qui est remarquable, depuis un certain temps, est que l'Etat algérien et à sa tête le Président de la république, depuis sa réélection à la haute magistrature du pays, tente de mettre de l'ordre, dans le secteur d'une économie infectée par les réseaux de l'informel. L'avantage du chef de l'Etat, c'est qu'il est un vieux routier de l'administration algérienne, où il aurait passé une soixantaine d'années. Il connaît donc tous les arcanes et les rouages de ce système. Les folies engendrées par cette situation macabre ont directement influé sur le pouvoir d'achat du citoyen. Il a fallu réagir à l'endroit de ce grand dysfonctionnement avant qu'il ne soit trop tard. Il n'y a ni magie ni superstition là-dessus ! Il n'y a que de la logique, du bon sens et chemin sans détours vers la réussite, le confort et la stabilité. En vue d'atteindre ce rêve, il faudrait miser sur la mise en place d'un authentique Etat de droit. C'est quoi au fait, un Etat de droit ? C'est un Etat de citoyenneté où toutes les relations et tous les rapports entre personnes morales ou physiques sont régis par les lois et les règlements et non par la corruption...

Réunion du Gouvernement

Examen d'avant-projets de loi relatifs à plusieurs secteurs

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'avant-projets de loi relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral : "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 23 octobre 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de l'avant-projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique 98-03 du 3 juin 1998 relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du tribunal des conflits, en vue de permettre à cette haute instance judiciaire de remplir au mieux et de la manière la plus efficace son rôle dans le cadre de la révision des lois relatives au secteur de la justice. Par ailleurs, et dans le cadre de la mise en œuvre des directives de monsieur le Président de la République relatives à la modernisation du système de gestion portuaire et à l'identification des mécanismes efficaces pour la création d'une autorité portuaire, le Gouvernement a examiné un avant-projet de la loi modifiant et complétant l'ordonnance 76-80 du 23 octobre 1976, portant code maritime, dans le cadre de la politique visant à moderniser les ports nationaux et les activités commerciales, ainsi que le renforcement des missions régaliennes exercées au niveau des ports de commerce et de pêche.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

**Le citoyen
et ses dépenses !**

Selon une étude de l'ONS, en 2022, les dépenses des ménages algériens ont atteint 8 016 milliards de DA, soit environ 72 500 DA par ménage chaque mois, doublant presque depuis 2011 (4 489,5 milliards de DA). La dépense annuelle moyenne par ménage a progressé de 21,4 %, tandis que la dépense individuelle a augmenté de 43,5 %. L'alimentation reste le principal poste budgétaire (34 %), suivie du logement (29 %) et du transport (11,4 %). Cependant, entre 2011 et 2022, la part de l'alimentation a baissé de 7,5 points, et celle du logement a augmenté de 8,6 points, notamment grâce aux programmes de logement. En 2022, les ménages algériens ont consacré 2 322,9 milliards de DA (29 % de leurs dépenses totales) au logement, y compris aux charges d'eau, d'électricité et de gaz, reflétant à la fois les investissements publics dans le secteur immobilier et la hausse des coûts énergétiques. Les autres postes de dépenses notables sont le transport et les communications (11,4 %) et la santé (8,2 %), avec une légère augmentation par rapport à 2011. Les habitudes de consommation ont évolué, avec une baisse de la part de l'alimentation dans le budget des ménages (de 41,8 % en 2011 à 34,3 % en 2022) et une diversification vers des secteurs comme les loisirs, l'éducation et les services financiers. Par exemple, les dépenses en loisirs et culture ont doublé, atteignant 4,6 % du budget en 2022. Les dépenses de santé, représentant désormais 8,2 % du budget contre 6 % il y a dix ans, traduisent une prise de conscience accrue du bien-être, renforcée par la pandémie de COVID-19. L'augmentation des dépenses en télécommunications reflète également l'essor des services numériques. Globalement, ces changements montrent une adaptation des ménages face à la diversification de leurs besoins, malgré les défis posés par l'inflation et la pression sur le pouvoir d'achat. La vie est devenue chère à cause des effets de la hausse des prix des aliments et cela au niveau mondial sans parler de la spéculation qui gangrène le marché national.

Stations de dessalement d'eau de mer Réception d'une nouvelle cargaison d'équipements par Sonatrach



Le groupe Sonatrach a réceptionné, vendredi, une nouvelle cargaison d'équipements destinés à la réalisation de stations de dessalement de l'eau de mer, à bord du plus grand avion cargo du monde, a indiqué un communiqué du groupe. "En concrétisation du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la sécurité hydrique en Algérie, à travers le dessalement de l'eau de mer au titre du programme national complémentaire pour la réalisation de cinq grandes stations de dessalement de l'eau de mer d'une capacité globale de 1,5 million m³/jour, le groupe Sonatrach a procédé via ses filiales et en application des orientations du PDG du groupe, Rachid Hachichi, au lancement d'un nouveau pont aérien pour transporter les équipements et le matériel destinés à ces projets", lit-on dans le communiqué. Ce pont aérien utilise le plus grand avion cargo commercial du monde, pour assurer le maintien de la cadence accélérée de réalisation des projets et leur réception dans les délais. Dans ce cadre, le groupe a réceptionné, vendredi, une nouvelle cargaison contenant 79 tonnes d'équipements mobiles à bord d'un avion qui a atterri, vendredi matin, à l'aéroport international Houari Boumediène, consistant en des variateurs de vitesse de moteurs pour les stations de moyenne tension. Cette cargaison a été réceptionnée par des représentants de la société Algerian Energy Company (AEC) et la Société algérienne de réalisation de projets industriels (SARPI), filiales du Groupe Sonatrach, ajoute le communiqué.

Hydrocarbures

La production sera augmentée de 2,5% en 2025

La production primaire des hydrocarbures sera augmentée de 2,5% en 2025, pour atteindre environ 206 millions de tonnes d'équivalent pétrole (TEP), a prévu, mercredi, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab. Ces prévisions ont été avancées lors d'une audition devant la Commission des finances et du budget dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2025, présidée par le président de la Commission, Mohamed Hadi Oussama Arbaoui, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar. La production primaire d'hydrocarbures sera augmentée l'année prochaine de 5 millions TEP, ce qui reflète les efforts en cours pour renforcer les réserves, augmenter la production nationale en matière de pétrole et de gaz et améliorer les techniques utilisées dans ce domaine, précise le ministre. Outre les efforts de Sonatrach visant à renforcer les réserves du pays en hydrocarbures, les négociations menées depuis la promulgation de la nouvelle loi sur les hydrocarbures ont permis la signature de contrats avec plusieurs entreprises étrangères, à l'instar de Eni (Italie), de Pertamina (Malaisie), de Respol (Espagne), Sinopec (Chine), de Oxy (Etats Unis) et de TotalEnergies (France), a rappelé le ministre. L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a lancé, octobre en cours, un appel d'offres international comprenant six périmètres, à Guern El Guessa (Béchar, Beni Abbes, El Bayadh et Timimoune), Reggane II (Adrar), Zerafa II (Adrar, El Menia, In Salah et Timimoune), Grand El M'Zaid (El Menia, Ghardaïa, Ouargla), Toul

(Ouargla et Illizi) et Ahara (Illizi). Il a également rappelé la signature de plusieurs mémorandums avec de grandes compagnies pétrolières internationales, tels que Chevron et ExxonMobil, dans le but de conclure des contrats en matière de forage et de production des hydrocarbures avant la fin de 2024, ce qui "traduit l'attractivité du domaine minier national et l'intérêt des sociétés étrangères à investir en Algérie", selon le ministre de l'Énergie et des Mines. Concernant le bilan du secteur des hydrocarbures, M. Arkab a affirmé que les premiers résultats démontraient une stabilité en matière de production commercialisée des hydrocarbu-

res vers la fin de septembre passé, par rapport à la même période de 2023, atteignant ainsi 126 millions TEP, ajoutant que le nombre des nouvelles découvertes d'hydrocarbures avait atteint, durant la même période 15 découvertes par Sonatrach à elle seule. Quant aux recettes de l'Etat en termes d'exportation des hydrocarbures, elles se sont élevées à 34 Mds USD, durant les neuf premiers mois de 2024, tandis que les recettes prévisionnelles de la valeur de la fiscalité pétrolière ont atteint environ 3.035 Mds de DA durant cette période, soit 86 % de la valeur de la fiscalité pétrolière prévue dans la loi de finances de l'exercice 2024 (3.512 Mds DA).

Production de lait

**Mise en service février prochain
de la nouvelle usine à Alger**

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a annoncé jeudi à Alger la mise en service, novembre prochain, de deux (2) usines de production de lait dans les wilayas de Bouira et de Bordj Badji Mokhtar, tandis que l'usine de Rouiba (Alger) devrait entamer la production en février 2025. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par M. Rachid Zine, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, et de membres du Gouvernement, M. Cherfa a précisé qu'une laiterie publique entrerait en service à partir du 17 novembre prochain dans la wilaya de Bouira, avec une capacité de production de 250.000 litres/jour, en sus d'une autre laiterie privée qui va entamer la production le 1er novembre dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, avec une capacité de 11.200 litres/jour. Pour la laiterie d'Alger, s'étendant sur une superficie de quatre (4) hectares à la zone industrielle de Rouiba, elle devra commencer ses activités en février 2025 avec une capacité de production d'un million de litres par jour, précise le ministre. Le taux d'avancement des travaux de cette usine est actuellement de 95 %, selon M. Cherfa qui a précisé que sa mise en service coïnciderait avec le mois de Ramadhan, ce qui permettra d'améliorer l'approvisionnement en lait subventionné durant cette période, aussi bien pour la capitale que pour les wilayas voisines. Concernant la stratégie du secteur visant à lutter contre la pénurie de cette matière, en coordination avec le ministère du Commerce, le ministre a souligné notamment le redressement du réseau de distribution du lait subventionné, qui compte 127 laiteries, dont 15 publiques, ainsi que l'augmentation des quotas de lait en poudre attribués aux wilayas, passés à près de 21.000 tonnes/mois à partir de 2024, contre près de 15.000 tonnes en 2023. A ce propos, le ministre a mis en avant la politique du Gouvernement visant à réduire la facture d'importation du lait en poudre, saluant le projet de partenariat entre le Fonds national d'investissement (FNI), et la société qatarie "Baladna" dans la wilaya d'Adrar s'étendant sur une superficie de

117.000 hectares, avec un investissement dépassant 3,5 mds usd. Le projet comprend trois pôles, à savoir une ferme de production de fourrages, une ferme d'élevage de vaches laitières ainsi qu'une usine de production de lait en poudre d'une capacité de 194.000 tonnes, et de lait infantile. Ce projet permettra de produire 194.000 tonnes de lait en poudre (50% des besoins du marché national) et 84.000 veaux par an pour couvrir les besoins du marché national en viande rouge, ainsi que la production de céréales, de graines oléagineuses et de fourrages, outre la création de 5.000 emplois directs, selon M. Cherfa, qui a relevé le début des travaux au niveau des trois pôles de ce projet, avec le lancement des opérations de forage d'eau et des travaux de raccordement au réseau électrique et de gaz. En ce qui concerne la politique du Gouvernement visant à réduire la facture d'importation des produits stratégiques, M. Cherfa a souligné la détermination du secteur à réaliser l'autosuffisance en blé dur et en orge à l'horizon 2025-2026, en augmentant notamment les superficies irriguées, en particulier dans les wilayas du sud. Pour ce qui est du maïs jaune, le ministre a indiqué que son secteur prévoyait d'étendre les superficies qui lui sont dédiées à 220.000 hectares à l'horizon 2027, dans le cadre d'un plan comprenant la création d'un pôle de production de cette matière à In Salah sur une superficie de 35.000 hectares. Concernant le projet du groupe "Best Food" (BF), le ministre a relevé que l'accord-cadre signé, juillet dernier, entre le secteur et le groupe italien, a été couronné par la signature, le 8 octobre courant, d'une convention des actionnaires avec le Fonds national d'investissement (FNI). Le groupe italien a bénéficié d'une superficie globale de 36.000 hectares au niveau de la wilaya de Timimoune, en vue de concrétiser son projet relatif à la production des céréales et des légumineuses, ainsi que d'autorisations de forage des puits, selon le ministre qui a révélé que le groupe entamera effectivement la culture d'une superficie de 3.546 ha pour la production du blé dur, en décembre prochain, et de 2.364 ha pour la production des légumineuses, en avril 2025.

Sensibilisation aux risques du cancer de sein

Krikou préside la clôture de la campagne

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a présidé, jeudi à Alger, la cérémonie de clôture de la campagne de sensibilisation aux risques du cancer du sein, lancée le 1er octobre en cours, en coordination avec le secteur de la Santé et la société civile. Lors de cette cérémonie organisée au foyer pour personnes âgées de Dely Ibrahim, en présence du président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), M. Abdelmadjid Zaalani, et de représentants de différents secteurs concernés, Mme Krikou a affirmé que le secteur de la solidarité avait mobilisé tous les moyens matériels et humains nécessaires pour la réussite de cette campagne, notamment les cellules de proximité et les équipes médicales à travers les différentes wilayas du pays. Les cellules de proximité de solidarité "ont rendu visite à plus de 40.000 familles pour effectuer le dépistage précoce du cancer de sein ayant touché 36.000 femmes", a précisé la mi-

nistre qui s'est félicitée "de l'intérêt accordé par les hautes autorités du pays, en tête desquelles le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la prise en charge des cancéreux et à la prévention contre cette maladie", à travers notamment "les instructions données pour la prise en charge de la radiothérapie des enfants cancéreux et la levée des obstacles pour l'accès aux médicaments et aux équipements médicaux". Ainsi, la ministre s'est enquis du déroulement de l'opération de vaccination contre la grippe saisonnière au profit des résidents du foyer, dans le cadre de la campagne de vaccination lancée par le ministère de la Santé. De son côté, la sous-directrice chargée des maladies non transmissibles au ministère de la Santé, Dr Djamilia Nadir, a souligné que "toutes les études ont démontré l'efficacité de la sensibilisation et de la culture sanitaire auprès du citoyen dans la prévention des maladies et la préservation de la santé des citoyens", et ce en tant que "base de la prise en charge médicale

du patient à moindre coût", précisant que l'objectif de l'organisation des campagnes de sensibilisation aux diverses maladies était de "préserver la santé du citoyen". S'agissant de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière lancée par le ministère de la Santé le 14 octobre en cours, la même intervenante a fait remarquer que cette dernière visait à "vacciner les enfants et les personnes âgées, notamment les malades chroniques en raison de leur faiblesse immunitaire", appelant ces catégories à se faire vacciner pour éviter d'éventuelles complications", d'autant plus que "cette campagne se poursuit jusqu'à février prochain". Lors de cette cérémonie de clôture, un exposé détaillé sur les objectifs de cette campagne et les moyens humains et matériels mobilisés, a été présenté par l'agence de développement social (ADS) relevant du secteur de la solidarité nationale, outre les activités réalisées et le bilan numérique des opérations de dépistages à travers le territoire national.

Lutte antidrogues

Plaidoyer pour une prévention de proximité

La lutte contre la drogue est aujourd'hui l'une des priorités majeures de l'ensemble des services de sécurité du pays. Toutefois, ce combat est l'affaire de tous et la société civile doit jouer son rôle en adoptant une stratégie de prévention de proximité pour tenter d'endiguer un fléau qui, selon les spécialistes, ne cesse de s'accroître et prend aujourd'hui des proportions plus qu'alarmantes. «L'Algérie est passée d'un pays de transit à celui d'un pays de jeunes consommateurs, dont l'âge se situe entre 25 et 35 ans, et ce, en quelques années», c'est le constat amer fait par Abdelkrim Abidat, directeur du Centre national de prévention et de lutte anti-drogue, sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne. Pour M. Abidat, qui préside

également l'Organisation nationale pour la sauvegarde de la jeunesse (ONSJ), l'heure est à la mobilisation générale pour sauver notre jeunesse. «Aujourd'hui, il est temps de penser, en toute urgence, à une stratégie de prévention de proximité, car il faut aller vers ces jeunes qui sont à la dérive», a-t-il préconisé avant d'ajouter que «La mobilisation, la sensibilisation et la prévention doivent se faire dans les écoles, dans les mosquées, dans la rue et au sein de la famille». Véritable calamité, la drogue, sous toutes ses formes (douce ou dure), est de plus en plus présente dans notre société et continue de faire des ravages. En effet, il ne se passe pas une semaine sans que les services de sécurité ne déjouent la mise sur le marché de quantités, parfois énormes,

de cannabis, de psychotropes et même de la cocaïne. D'ailleurs, le service central de lutte contre le trafic de stupéfiants a saisi, récemment, plus de 82 kilogrammes de cocaïne, fruit de longues investigations qui ont permis également le démantèlement d'un réseau composé de sept individus, dont une femme. Profitant de cette occasion, le président de l'ONSJ a tenu à tirer la sonnette d'alarme. «Il faut agir rapidement, car il y a eu des dégâts. Des décès ont été enregistrés dans plusieurs wilayas, durant les deux dernières semaines, dès suite d'overdoses liées à la consommation des comprimés psychotropes, notamment ceux appelés Saroukh (la fusée), qui sont très dangereux sur la santé mentale et physique des jeunes», a-t-il alerté.

Habitat

Le PLF 2025 prévoit la réalisation de 235.000 logements

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a indiqué, jeudi, que le projet de loi de finances (PLF) 2025 prévoyait la réalisation de 235.000 logements, assurant que son secteur poursuivra en 2025 la réalisation des programmes restants comprenant 965.833 unités de différentes formules. Lors d'une audition devant la commission des finances et du budget de l'APN, dans le cadre de l'examen des dispositions du PLF 2025, présidée par Mohammed Hadi Oussama Arbaoui, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Belaribi a fait savoir que le programme inscrit dans ce PLF prévoyait la réalisation de 235.000 logements, dont 185.000 unités en location-vente, 40.000 au titre des aides au logement rural et 10.000 logements publics locatifs (LPL). Il a également assuré que son secteur poursuivra, en 2025, la réalisation des program-

mes restants comprenant 965.833 unités de logement de différentes formules, dont 421.560 logements ruraux, 192.775 logements promotionnels aidés (LPA), 171.759 unités dans le cadre de l'auto-construction dans les lotissements sociaux, 167.796 logements publics locatifs et 3.434 unités en location-vente (AADL). M. Belaribi a ajouté que les mesures contenues dans le PLF 2025 dans le volet habitat prévoyaient aussi la poursuite de la prise en charge du programme d'aide sociale aux faibles et moyens revenus, le lancement de la concrétisation du programme AADL3, la relance des programmes à l'arrêt à travers la levée de toutes les entraves, la poursuite du financement et de la réalisation des programmes de logement de différentes formules et l'élaboration d'une feuille de route pour la réalisation de deux (2) millions de logements au cours des cinq prochaines années. A ce propos, le ministre a annoncé l'acceptation initiale de plus d'un million de demandes

de souscription sur plus de 1,4 million de demandes soumises via la plateforme numérique d'inscription du programme AADL3. Il a fait état d'un total de 1.440.340 inscrits via la plateforme numérique du programme AADL3", précisant que "les demandes de souscription de 1.024.342 d'entre eux ont été acceptées après enquête et vérification de leur éligibilité sur le fichier national". Les enquêtes effectuées au niveau des bases de données du numéro d'identification national (NIN), des caisses d'assurance et de sécurité sociale, de la Direction générale du Domaine national et du fichier national du logement, ont fait ressortir "23.150 personnes faisant l'objet d'une double inscription dans la base de donnée du ministère de l'Intérieur, 25.379 cas positifs au niveau du fichier national du logement et 108.863 cas positifs auprès de la Direction générale du Domaine national", a fait remarquer le ministre, soulignant que les enquêtes se poursuivaient.

Tirage sort pour le Hadj 2025

Aujourd'hui, dernier délai pour les inscriptions

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a rappelé, jeudi dans un communiqué, aux citoyens désirant accomplir les rites du pèlerinage pour la saison 1446 de l'hégire (2025) que dimanche prochain sera le dernier délai pour les inscriptions au tirage au sort. Le ministère "rappelle aux citoyennes et citoyens désirant participer au tirage au sort en vue d'accomplir les rites du pèlerinage pour la saison 1446 de l'hégire (2025) que dimanche 27 octobre 2024 sera le dernier délai pour les inscriptions", selon le communiqué. Les citoyens désirant participer au tirage au sort peuvent s'inscrire sur le site électronique du ministère via le lien suivant: <https://pelerinage.interieur.gov.dz/Ar/Accueil/Accueil>.

Gendarmerie nationale

Arrestation de 5 individus pour cambriolage à l'arme blanche à Annaba

Les services de la Gendarmerie nationale ont arrêté cinq (5) individus dans une affaire de cambriolage à l'arme blanche avec menace de mort, a indiqué, mercredi, un communiqué de ces Services. L'affaire a été enclenchée suite «à une plainte reçue par la brigade régionale de la Gendarmerie nationale à Aïn Berda, groupement de Annaba, signalant le cambriolage d'un point de vente de viande blanche à l'arme blanche avec menace de mort par des individus cagoulés», ajoute le communiqué. «La vidéo de l'agression, filmée par les caméras de surveillance du local de la victime, a été largement relayée via les réseaux sociaux». Après la réception de la plainte, «l'exploitation de la vidéo et l'intensification des recherches et investigations, les mis en cause ont été identifiés et localisés, avant l'élaboration d'un plan bien ficelé qui a permis leur arrestation», a-t-on précisé. Après investigations, le commanditaire de l'opération a été arrêté ainsi que ses acolytes, tandis que deux autres suspects identifiés, sont en fuite. Les mis en cause sont poursuivis pour association de malfaiteurs et délit de vol avec usage d'arme blanche et menace de mort. Les suspects seront présentés devant les juridictions compétentes après achèvement de l'enquête, selon la même source.

Trafic d'armes et de munitions

Démantèlement d'un réseau spécialisé à Relizane

Les services de la sûreté de la wilaya de Relizane ont réussi à démanteler un réseau criminel spécialisé dans la fabrication de munitions et le trafic d'armes de catégorie 5, a-t-on appris vendredi auprès de la cellule de communication et des relations publiques relevant de la direction de ce corps constitué. La même source a indiqué que l'opération a été menée par la brigade de recherche et d'intervention du service de police judiciaire de la wilaya, sur la base d'informations selon lesquelles un individu détenait une arme à feu, des munitions et de la poudre (baroud) sans autorisation, en vue de les revendre illégalement. Un plan judicieux et une coordination avec le parquet ont permis d'arrêter le mis en cause. Une perquisition dans son domicile a permis la saisie d'un fusil de chasse, de 7,1 kg de poudre pour explosifs, d'une paire de jumelles diurnes, de 800 grammes de chevrotine, de 100 chargeurs, de cartouches pleines de calibre 12 et 16 millimètres, d'une balance électronique et d'autres munitions, a-t-on fait savoir. L'opération a également permis la saisie de 1.227 comprimés psychotropes et de 41 flacons de substances neuroleptiques. Selon la même source, les enquêtes ont abouti à l'identification de deux acolytes. Une perquisition dans le domicile de l'un des deux acolytes a permis la découverte et la saisie d'un fusil de chasse, de 18 kg de poudre, de 22,5 kg de soufre, de 3.700 capsules et d'une quantité de cartouches de baroud de calibre 16.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCCEN
DAIRA DE BAB EL ASSA
COMMUNE DE BAB EL ASSA

APPEL D'OFFRE OUVERT N°02/2024

Le président de L'Assemblée Populaire Communale de Bab El Assa, lance un avis d'appel d'offres ouvert pour l'opération acquisition des fourniture pour la commune de bab el assa:

Lot n°1 : Acquisition des pièces des tachée Lot n°7 : Acquisition des produits des nettooyages
Lot n°2 : Acquisition des pneumatiques Lot n°8 : Acquisition des matérielles électricités générales
Lot n°3 : Acquisition du quincailier général Lot n°9 : Acquisition des fourniture pour les écoles primaires
Lot n°4 : Acquisition des fournitures de bureau Lot n°10: Acquisition des produits sanitaire pour lutter contre les maladies hydrique
Lot n°5 :Acquisition de petit matériel et équipement (quincaillier) Lot n°11 : Acquisition d es cartable scolaire pour les élèves indigent
Lot n°6 : Acquisition des drapeaux notionnel et des emblèmes Lot n°12 : Acquisition des produites pharmaceutiques
Lot n°13 Acquisition des huile pour les véhicule de parc

Les conditions d'éligibilité ou de présélection :

- Registre commerce électronique identique au sujet de l'appel d'offres
- Lot N° 7 Un licence préalable pour fabriquer et créer le drapeau national

1/Dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature remplie et dument signée.
- Une déclaration de probité remplie et dument signée.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à Engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :

a/capacités professionnelles: Copier de registre commerce électronique dans le domaine
b/capacités financières: Moyens financière justifiante par les bilans et les références bancaires
c/ capacités techniques : moyen humaine et matériels et référence professionnelles

2/Offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire remplie et dument signée.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté)

3/Offre financier contient :

- La lettre de soumission remplie, datée et dument signée.
- Le bordereau des prix unitaires.
- Le détail quantitatif et estimatif.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature" offre technique ou "offre financier" selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans un autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention "à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres" appel d'offre N°02/2024 l'objet de l'appel d'offre avec indication de l'objet de l'appel d'offres. La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours et commence à courir à partir de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence, lorsqu'elle est requise, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse ou le portail des marchés publics. Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres. Dans ce cas, il en informe les soumissionnaires par tout moyen.

Les offres doivent être déposées au bureau des marchés de la commune. L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12.00H

La date et l'heure limite de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des offres technique et financière correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. L'ouverture des plis intervient, le jour correspondant à la date dépôt des offres à 13 :00H L'ensemble des soumissionnaires sont d'y assister.

Le Président de l'APC

REPUBLIQUE ALGERIENNE DIMOCTATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE DE LA POPULATION BECHAR
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE TAGUIT

AVIS DE RECRUTEMENT

Etablissement public de sante de proximité Taghit annonce l'ouverture d'un concours de recrutement aux grades suivants :

Désignation de l'emploi	Mode d'accès	Conditions d'accès	spécialité demande	Nombre de postes	Lieu de désignation	autres critères
MEDECIN GENERALISTE DE SANTE PUBLIQUE	CONCOURS SUR TITRE	Titulaire d'un diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	MEDECIN GENERALISTE	02	AU NIVEAU DE L'établissement	Les candidats qui veulent participer au concours doivent déposer leurs dossiers au niveau Etablissement public de sante de proximité Taghit ou envoyer copie du dossier en PDF sur email epsptaghit2024@gmail.com
Bibliothécaire documentaliste et archiviste		Titulaire d'une licence en gestion ou Bibliothéconomie ou un diplôme équivalent	Bibliothécono mie	01	AU NIVEAU DE L'établissement	Les candidats qui veulent participer au concours doivent déposer leurs dossiers au niveau Etablissement public de sante de proximité Taghit.

Dossier administratif doit comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite contient l'adresse complète du candidat et son numéro de téléphone.
- Certificat de résidence signé par le président d'APC Taghit concernant le poste de bibliothécaire documentaliste et archiviste.
- Une copie de titre ou de diplôme exigé.
- Relevé de note de Cours de formation.
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat cas échéant
- Certificat médical.
- Une copie de la pièce d'identité.
- Extrait du Casier judiciaire en cours de validité
- Copie de document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national.
- Une fiche de renseignement dument remplie par le candidat retiré de l'établissement ou bien la téléchargé du site de fonction publique (modèle N°02).

Les dossiers seront déposés au niveau de l'établissement public de sante de proximité Taghit dans un délai de quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis.

Tout dossier incomplet ou parvenu après le délai fixé, ne sera pas pris en considération.

NB : une copie du dossier en PDF sera envoyée sur email epsptaghit2024@gmail.com concernant le grade médecin généraliste de sante publique.

LE DIRECTEUR

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville
Direction des équipements Publics
De la wilaya de Saïda.
NIF : 422024000020299.

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations du service public, la Direction des équipements publics de la wilaya de Saïda informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à L'Avis d'Appel d'Offres ouvert avec exigences des capacités minimales N° 47 /2024 paru dans les quotidiens nationaux «*صباح القرا*» En date du 22/09/2024 et «CAP» en date du 23/09/2024 se rapportant à: **Réalisation D'une polyclinique au niveau de site 870 LPL +973 LOTS+881LPA POS SUF 02 DHAR CHIH/ (commune Saïda , wilaya de Saïda (cite d'habitat intégrées2024)**

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières le projet est attribué provisoirement comme suit :

Désignation du projet	Entreprise	Note tech Obtenue	Montant Après /correction en(TTC)	Délai	NIFde Entreprise	Critère de choix
Réalisation D'une polyclinique au niveau de site 870 LPL +973 LOTS+881LPA POS SUF 02 DHAR CHIH/ (commune Saïda , wilaya de Saïda (cite d'habitat intégrées2024)	ZOUAD ABDERRAHMANE	73/80pts	184.334.689.00 da	12mois	181200101802112	Offre moins disante

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher de la direction des équipements publics de la wilaya de Saïda-, dans un délai de trois jours à compter de la date de première publication du présent avis d'attribution.

Tous participants qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de (10) jours à partir de la première parution du présent avis.

LE DIRECTEUR

HOLDING ELEC EL DJAZAIR
فرع المؤسسة الوطنية للصناعات السلكنية والاسلكية
EPE-INATEL-SPA
Filiale du Groupe ENTC
Au capital social de 672 400 000 DA
Tel: 043 27 10 70, Fax: 043 27 79 65
E Mail: directiongenerale@inatel.dz

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément à l'article 26 de la procédure des achats et passation des contrats, EPE - INATEL - Spa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel D'offre National et International Ouvert N° 04/DG/2024, portants sur « la fourniture de matériels pour réseau informatique» paru dans les quotidiens EL DJAMHOURIA, et LE CARRFOUR D'ALGERIE en date du 21/08/2024 qu'a l'issue de l'évaluation et l'analyse des offres, le marché a été attribué provisoirement, au soumissionnaire suivant :

ATTRIBUTEUR	MOTANT HT	DELAI	NOTE TECHNIQUE	NOTE FINANCIERE	NOTE GLOBALE
GUANGDONG SIMPACT TECHNOLOGY CORP	452 190.25 CPT USD	90 JOURS	57.66	15	72.66

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'EPE-INATEL-Spa dans un délai de dix (10) jours qui suivent la date de la publication du présent avis.

Les soumissionnaires non retenues peuvent se rapprocher des services d'INATEL, au plus tard trois (03) jours à compter du 1^{er} jour de la publication de l'attribution provisoire de la marche.

Pour accueillir des participants au Forum de la jeunesse africaine Le Village méditerranéen est totalement prêt

Le directeur du village méditerranéen d'Oran, Mohamed Dahoumene a affirmé, jeudi, que cette infrastructure qu'il dirige est totalement prête pour accueillir les participants à la 4e édition du Forum de la jeunesse africaine, prévu dans la capitale de l'Ouest algérien du 1 au 4 novembre prochain. Le même responsable a déclaré que toutes les dispositions ont été prises au niveau du Village méditerranéen pour accueillir les hôtes d'Algérie et leur assurer un séjour confortable dans ce nouvel établissement touristique que la wilaya d'Oran s'est dotée depuis deux ans à l'occasion de la 19e édition des Jeux méditerranéens. Il a souligné que les services de l'entreprise publique de wilaya qui gère le Village méditerranéen ont réservé

plus de 800 chambres sur les 2200 que compte ce village à cet important événement continental qu'est le Forum de la jeunesse africaine, en plus de trois réfectoires. La préparation de diverses autres installations du village a été achevée pour accueillir plusieurs activités en marge du forum, culturelles, sportives et touristiques notamment, en coordination avec les directions locales des trois secteurs, a fait savoir M. Dahoumene. Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui a annoncé jeudi à Alger qu'environ 350 jeunes hommes et femmes de 49 pays africains participeront à la 4e édition du Forum de la jeunesse africaine. L'Union africaine UA a annoncé, il y a quelques semaines que l'Algérie s'est adjugé l'hon-

neur d'abriter la 4e édition du Forum de la jeunesse d'Afrique après avoir fait sa candidature pour accueillir cet événement de la jeunesse le plus important du continent africain, à travers un dossier élaboré par le Conseil supérieur de la jeunesse, en coordination avec un nombre de secteurs publics concernés. Ce rendez-vous commémorera la Journée de la jeunesse africaine, célébrée le 1er novembre de chaque année et coïncidant avec le 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale placée sous le slogan "L'éducation africaine au diapason du 21e siècle: construire des systèmes éducatifs flexibles pour l'accès à un apprentissage global, durable et de haute qualité, approprié à l'Afrique".

Pharmax 2024

Plus de 100 exposants au Salon de pharmacie et parapharmacie

La 8ème édition du Salon professionnel de pharmacie et parapharmacie "Pharmax 2024" a été ouverte jeudi au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, avec la participation de plus de 100 exposants et 20 startups. Organisé par l'agence Pharmax Communication, sous le slogan : "Plus qu'un simple pharmacien : un acteur de santé incontournable", le Salon est un des événements les plus attendus dans le domaine de la santé et de la pharmacie, car il accueille des participants de plusieurs régions du pays pour connaître les derniers produits, innovations et opportunités dans l'industrie pharmaceutique. Le Salon sera l'occasion pour les exposants et les visiteurs de s'informer sur les dernières innovations et opportunités dans l'industrie pharmaceutique, un secteur prometteur en Algérie. Il représente également une plateforme qui rassemble les pharmaciens, les agents de santé, les fournisseurs de produits pharmaceutiques, ainsi que tous ceux qui s'intéressent à l'évolution de ce secteur important, a déclaré, à la presse, le Commissaire du Salon, Yasser Baddour, en marge de l'ouverture. Cette huitième édition s'annonce plus distinguée que les éditions précédentes avec un programme riche, qui comprend une exposition de



produits innovants, des médicaments aux dispositifs médicaux, en passant par les produits de beauté et de soins personnels, a-t-il affirmé, relevant que plus de 20 startups participeront au Salon pour proposer des solutions et de nouvelles perspectives dans le domaine de la pharmacie et des soins. M. Mettioui Nouredine, président du Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOP), a souligné, pour sa part, lors de la cérémonie d'ouverture, l'importance de cette manifestation à ouvrir le débat sur les préoccupations du phar-

macien à l'instar de la formation et l'emploi. Un programme riche d'ateliers et de communications sera animé par des experts sur les tendances actuelles, les nouvelles législations et technologies dans le domaine des médicaments à l'instar de "la numérisation de la pharmacie privée", "la révolution intelligente de l'industrie des médicaments", "le pharmacien entrepreneur", entre autres. Cet événement permettra aux participants d'échanger leurs expériences, leurs idées et développer des partenariats.

Université d'Oran 2

Vers l'ouverture d'un département de langue italienne

Un département de la langue italienne sera ouvert au niveau de la faculté des langues étrangères de l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed" en collaboration avec le Centre culturel italien en Algérie et l'Université de Pérouse (Italie), a-t-on indiqué dans un communiqué de cet établissement d'enseignement supérieur. Cette décision intervient suite à la réunion tenue mercredi entre le recteur de l'université d'Oran 2, le professeur Ahmed Chaalal et la directrice du Centre culturel italien à Alger, Antonia Grande, en compagnie du chef du département des relations internationales de l'université de Pé-

rouse, Francesco Lambouni et la cheffe du département de la langue et culture italiennes de l'université de Pérouse, Sabrina Stropa, a-t-on fait savoir. Il a été convenu lors de cette rencontre, selon le même communiqué, à un nouveau projet portant sur l'ouverture du département de langue italienne à l'université d'Oran 2 lors de la rentrée universitaire 2025-2026, en renforçant la coopération et en établissant des partenariats avec les universités italiennes en vue d'encourager l'échange académique et culturel. Des sessions en langue italienne seront présentées au titre d'un programme visant à enseigner aux étu-

dians la maîtrise de cette langue et d'autres sessions de formation visant à améliorer les compétences linguistiques, notamment dans le secteur du tourisme et de la culture, selon le communiqué. Dans le même contexte, des bourses seront accordées par l'Université d'Oran 2 et l'Université de Pérouse pour offrir des opportunités aux étudiants et professeurs des deux côtés d'enrichir leur expérience académique à l'étranger. Les participants ont également convenu de l'importance d'organiser des événements scientifiques et culturels communs pour renforcer les liens entre l'Université d'Oran 2 et les universités italiennes.

Automobile

L'usine Fiat d'Oran augmentera sa production en novembre prochain

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a fait savoir jeudi à Alger que l'usine de fabrication automobile de la marque italienne "Fiat" à Oran augmentera sa production à partir de novembre prochain afin de répondre à la forte demande sur le marché. Lors d'une plénière à l'APN consacrée aux questions orales, présidée par M. Rachid Zine, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, et de membres du Gouvernement, M. Aoun a fait savoir qu'il avait été convenu avec l'usine "Fiat", qui représente le premier projet d'une véritable industrie automobile en Algérie, d'ajouter une quatrième équipe de production afin de renforcer la production. Ainsi, les quantités produites augmenteront de manière significative d'ici fin novembre prochain, a-t-il prévu, soulignant que l'usine produisait actuellement un total de 17 voitures par heure (deux modèles différents). "Nous sommes sur la bonne voie pour établir une véritable industrie automobile dans le pays", a soutenu le ministre, faisant état de l'ouverture prochaine en Algérie d'usines relevant d'autres marques.

ITPA d'Oran

500 marins formés chaque année depuis 2020

L'Institut des techniques de pêche et d'aquaculture (ITPA) d'Oran a formé, dans le cadre de la formation conventionnée avec les chambres de pêche d'Oran et Mostaganem, une moyenne de 500 marins par année, depuis 2020, a-t-on appris de son directeur Zakaria Hadjadj Aouel. «En 2020, un arrêté ministériel a été promulgué pour rapprocher la formation des apprenants, optant pour la formation conventionnée avec les chambres de pêche et d'aquaculture», explique le même responsable. Il s'agit de regrouper un certain nombre de demandeurs de formation de marin dans une région donnée (Arzew, Aïn El-Turck, Mostaganem, entre autres) et détacher des enseignants pour l'assurer sur une période de six mois, soit trois mois de théorie et 3 mois de pratique, a-t-il détaillé. L'ITPA d'Oran assure principalement des formations de lieutenant de pêche, de patron côtier et de lieutenant mécanicien, qui exigent un certain niveau scolaire, alors que la formation des marins (sans niveau exigé) était assurée par les écoles de pêche (Beni Saf, Tenes et Ghazaouet). Dans le même sillage, M. Hadjadj Aouel a fait savoir que l'ITPA d'Oran a ouvert, pour cette nouvelle année, 75 postes pédagogiques dans les spécialités de lieutenant de pêche (26), patron côtier (24) et lieutenant mécanicien (25).

Route nationale N°11 01 mort et 02 blessés dans une collusion

Les éléments de la protection civile de la wilaya d'Oran, ont été alertés dès 07 heures de la matinée du jeudi dernier, suite à un grave accident de la circulation. Selon une source bien informée, l'accident en question a eu lieu sur la route nationale N°11 dans la commune de Mers El Hadjadj, daïra de Bethioua, à cause d'une collusion entre une voiture touristique et un camion. Bilan : un homme âgé de 40 ans a perdu la vie sur les lieux de l'accident et 02 jeunes âgés de 21 et 23 ans ont été blessés. Ces derniers ont reçu les premiers soins avant d'être évacués vers les services des urgences de l'hôpital d'El Mohgoun. La dépouille de la victime décédée a été transportée vers la morgue du même hôpital. Une enquête a été ouverte pour faire lumière sur les circonstances de ce drame. A.Kader

Chambre de l'Artisanat et des Métiers de Chlef Réflexion sur le travail artisanal de 2.503 femmes rurales

Selon le responsable principal de la Chambre de l'Artisanat et des Métiers (CAM) de la wilaya de Chlef, Mr Adda Radouane, une réflexion est en cours pour répertorier toutes les femmes rurales artisanes, travaillant à domicile pour leur propre compte. De 1998 à 2024, il a été répertorié 2.503 femmes rurales, au niveau du territoire de la wilaya de Chlef. Des femmes reconnues sur le terrain par les produits qu'elles proposent mais pas sur papier car aucune d'elles n'a une carte prouvant son métier, ni un certificat de qualification. Pour faire rentrer ces femmes artisanes dans un cadre légal, il leur sera délivré une carte d'artisane à condition qu'elles soient dotées du certificat de qualification. Cette carte va leur permettre d'exposer leurs produits et de les commercialiser au niveau des expositions des produits artisanaux qui se font à travers le pays et au niveau des maisons de l'artisanat de Chettia et celle de Hay Bensouana, dans la wilaya de Chlef. Elles seront numérisées pour savoir tout sur leurs produits. La femme rurale est une femme qui travaille à domicile pour confectionner divers produits artisanaux tels la fabrication des pâtes alimentaires, la fabrication d'effets vestimentaires à caractère artisanal tels les burnous, les tapis, la poterie, la couture. En conclusion, la femme rurale est faite pour produire un artisanat unique, c'est à dire qu'il est rare d'en trouver sur le marché tels les galettes d'orge, le «mermez», le couscous de glans, celui d'orge, le beurre frais de vache, des paniers de doum, de rosiers et beaucoup d'autres produits. **A. BOUKHTACHE**

Sidi Bel Abbès Campagne de sensibilisation sur le cancer du sein



Face à l'augmentation des cas de cancer du sein en Algérie, l'association "Amel Fi El Hayat" a récemment organisé une campagne de sensibilisation au niveau de la faculté de gestion de l'université Djillali Liabes de Sidi Bel Abbès ciblant les employées d'Algérie Poste et les étudiantes de l'université. Cette initiative, menée en collaboration avec le club coin, visait à promouvoir le dépistage précoce du cancer du sein. Le président de l'association, Fekira Baroudi, n'a pas omis de souligner l'importance cruciale de la détection précoce pour améliorer le pronostic de cette maladie. Il a ainsi insisté sur les méthodes de dépistage recommandées, telles que l'auto-examen régulier et la mammographie, tout en mettant en lumière les facteurs de risque associés, notamment le stress, la sédentarité et les carences nutritionnelles. L'intervenant n'a pas manqué de rappeler que le cancer du sein, bien que redouté, peut être efficacement combattu grâce à une détection précoce et une prise en charge adaptée. Cette intervention a mis en évidence le rôle primordial de la prévention et de la sensibilisation dans la lutte contre cette pathologie, qui demeure un enjeu de santé publique majeur en Algérie. Le responsable de l'association a alerté sur l'importance de briser les tabous entourant cette maladie et d'adopter des comportements préventifs, il a en outre présenté quelques outils essentiels pour préserver sa santé à savoir l'auto-examen, la mammographie, l'adoption d'un mode de vie sain et la pratique d'une activité physique régulière. **Mohamed Nouar**

Extension du Barrage vert à El Bayadh

Intégration de 500 détenus au programme

Un programme d'intégration de 500 détenus à l'établissement pénitentier du chef-lieu de wilaya d'El Bayadh au programme de réhabilitation et d'extension du Barrage vert, a été lancé à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'arbre. Le directeur de l'Office national des travaux pédagogiques et d'apprentissage relevant du ministère de la Justice, Abdelghani Amiar a procédé, en compagnie des autorités judiciaires de la wilaya, de responsables du service externe de l'administration pénitentiaire, du directeur de l'établissement de rééducation du chef-lieu de wilaya, du Directeur général de l'Entreprise régionale de génie rural de Tiaret, de responsables du secteur des forêts, au lancement de cette opération au niveau des arbustes du Barrage vert de Draa Lahmar. Un accord-cadre a été signé entre l'Office national des travaux éducatifs et de l'apprentissage, l'Établissement de rééducation d'El Bayadh et l'Entreprise régionale de génie rural "Sersou", visant à intégrer et impliquer, dans un premier temps, 500 détenus de l'établissement pénitentier précité au projet de réhabilitation et d'extension du barrage vert. M. Amiar a souligné que ces détenus contribueront à l'opération de plantation et d'irrigation d'une superficie de 300 hectares répartis sur trois sites désignés pour le programme de Barrage vert dans les communes d'El Bayadh et de Stitene, dans un délai de cinq mois. Cet accord est le deuxième du genre après celui conclu cette semaine dans la wilaya de Djelfa, qui permettra l'insertion et l'emploi de 300 détenus pour mener l'opération de plantation d'une superficie de 50 hectares dans le cadre du même programme. Dans le cadre du programme du Barrage vert, il est prévu qu'un plus grand nombre de détenus soient impliqués et pouvoir bénéficier d'un nombre d'avantages tels que l'assu-



rance collective et d'un demi-salaire allant de 20 à 60 pour cent du salaire minimum garanti SNMG, en plus d'obtenir un diplôme professionnel qui les aidera, après avoir purgé leur peine de prison, à accéder au monde du travail. Le même intervenant a affirmé la disponibilité de l'Office national des travaux éducatifs et d'apprentissage pour relever le nombre de détenus dans le cadre du Barrage vert à travers différentes régions, en collaboration avec la Direction générale de l'administration pénitentiaire et différents partenaires. M. Amiar a souligné que la sélection des détenus pour travailler dans le cadre du programme Barrage vert s'opère au niveau de l'établissement pénitentier par un comité présidé par le juge d'application des peines, suivant des critères juridiques et objectifs. D'autre part, le même office supervise, dans le cadre de son programme de formation et d'apprentissage pour accompagner les détenus des établissements pénitentiaires,

28 chantiers agricoles à travers le pays qui emploient plus de cinq mille prisonniers ayant permis la mise en valeur de plus de 1.200 hectares. Il est attendu d'atteindre, au cours des trois prochaines années, 6.000 ha de terres agricoles en milieu ouvert et 141 chantiers de production au sein des établissements pénitentiaires qui regroupent plus de trois mille détenus. Le même intervenant a annoncé l'élaboration d'un programme pour l'exercice 2025 qui comprend l'ouverture de 97 chantiers de production, ce qui permettra l'emploi d'un grand nombre de détenus, outre l'exploitation de 15 chantiers agricoles. Pour sa part, le Directeur général de l'Entreprise régionale de génie Rural, Ahmed Moussa a affirmé que, dans le cadre des efforts d'emploi et d'intégration des détenus au programme de réhabilitation et d'extension du Barrage Vert, ses services sont prêts à insérer ces détenus, une fois la peine purgée, dans le cadre du même programme.

Ain Temouchent

Numérisation du foncier agricole pour une gestion clairement

Le Directeur général de l'Office national des terres agricoles (ONTA), M'hamed Ameziane Lanasri a déclaré, jeudi à Ain Temouchent, que "la numérisation du foncier agricole vise à garantir une gestion clairement définie du secteur". S'exprimant lors d'une journée d'étude ayant pour thème "La numérisation du foncier agricole", M. Lanasri a affirmé que "cette démarche s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la feuille de route mise en œuvre par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". L'opération de la numérisation du foncier agricole comprend "le diagnostic à travers des statistiques et des données exactes et réalistes permettant au secteur de l'agriculture de disposer de mécanismes à même de le hisser au rang de force économique et de garantir les objectifs de la sécurité alimentaire au pays", a souligné le même responsable. Il a fait savoir que

l'ONTA gère près de 4 millions d'hectares de terres agricoles extensibles à 5 millions d'hectares, indiquant que les démarches se poursuivent en vue de permettre aux agriculteurs exploitant des terres agricoles suivant l'ancien système d'accès aux contrats de concession assortis de plusieurs mesures incitatives encourageant l'investissement agricole. Il a relevé, dans ce contexte, que "96% des dossiers 30.000, dossiers qui étaient en suspens, répartis à travers 40 wilaya, ont été régularisés, grâce à la coordination continue entre les commissions de wilayas et les services des Domaines ayant permis de convertir les contrats d'exploitation, édictés par l'ancien système, en contrats de concession". De son côté, le Directeur général des Domaines, Abderrahmane Khidi a déclaré que cette rencontre vise à améliorer l'exploitation des terres agricoles de manière idéale suivant des méthodes moder-

nes, en plus de définir de nouvelles sources fiscales qui constituent un apport important susceptible de renflouer le Trésor public. Le même responsable a signalé que la Direction générale du Domaine national (DGND) a développé, dans cette optique, une série de solutions numériques, faisant observer qu'un premier contrat dans ce domaine a été signé avec l'ONTA pour la création d'un modèle de développement promoteur à même de faire du secteur de l'agriculture le cœur battant de la souveraineté économique de l'Etat. La journée d'étude, organisée à l'initiative de la Direction générale du Domaine national, en coordination avec l'ONTA, en présence du wali d'Ain Temouchent M'hamed Amoumene, a vu la participation des directeurs de wilaya des Domaines, des antennes locales de l'ONTA et des directeurs de wilaya des services agricoles (DSA).

Gestion intégrée des forêts

Projet conjoint entre l'ONEDD et la «FAO» à Bordj Bou Arreridj et Béjaïa

Un accord de partenariat exécutif a été signé, jeudi à Alger, entre l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), pour la réalisation d'un projet de gestion intégrée des forêts et de la biodiversité au niveau du massif des Bibans, précisément dans les wilayas de Bordj Bou Arreridj et Béjaïa. Le document a été signé par le Directeur général (DG) de l'ONEDD, Karim Araïbe et la représentante de la FAO en Algérie, Mme Irina Buttoud sous la supervision de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, en présence des cadres du ministère et de la représentante du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. Ce projet sera mis en œuvre dans les communes de Teniet Ennasr dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj et d'Ighil Ali dans la wilaya de Béjaïa, une région située dans les Bibans, et ce avec une contribution de 3,29 millions usd du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), outre une autre contribution financière nationale partagée entre plusieurs secteurs ministériels et organismes nationaux, d'une valeur de 29,22 millions dollars. Dans une allocution à l'occasion, Mme Dahleb a affirmé que ce projet, "pre-

mier en son genre", qui sera mis en œuvre en Algérie, vise la préservation et l'exploitation durable de la biodiversité et des écosystèmes forestiers ainsi que l'optimisation de la gestion des ressources naturelles du massif des Bibans, dans l'objectif d'améliorer la production dans les terrains en montagne tout en aidant les habitants à une utilisation optimale et durable des ressources naturelles. La ministre a également fait savoir que ce projet contribuerait à la formation et au développement des capacités du personnel et des cadres des collectivités locales en matière de planification intégrée de l'exploitation des terrains, outre l'ouverture de perspectives pour les jeunes investisseurs engagés dans ce domaine, précisant qu'il est à même de "créer plus de vingt (20) petites et moyennes entreprises (PME). Dans sa dimension socio-économique, l'accord permet d'accompagner les investisseurs dans le domaine de l'économie verte en particulier et de les doter des mécanismes adéquats de manière à leur permettre de se servir du patrimoine historique et architectural ainsi que des moyens disponibles pour la création de projets relatifs au tourisme environnemental, comme les restaurants traditionnels et les maisons d'hôte, ce qui permettra de désenclaver ces régions et d'améliorer le cadre de vie

du citoyen, selon Mme Dahleb. La région des Bibans a été choisie pour la mise en œuvre de ce projet, car comptant parmi les 20 massifs montagneux définis dans le cadre du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), et ce de par les atouts naturels et socio-économiques qui la caractérisent, a affirmé la ministre, soulignant que "le SNAT fait actuellement l'objet d'une révision d'autant que 70% des habitants sont concentrés dans la région nord". Le projet intervient dans le cadre de la stratégie du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables et de son plan d'action national visant à préserver la diversité biologique à l'horizon 2030, reposant essentiellement sur la protection, la valorisation naturelle, la diversification biologique, l'adaptation aux changements climatiques et la lutte contre la pollution dans toutes ses dimensions, en considérant la qualité de vie du citoyen comme une priorité tel que stipulé dans la Constitution. De son côté, la représentante de la FAO en Algérie, Irina Buttoud a affirmé que le principal objectif de ce projet consistant en l'habilitation des communautés rurales à s'adapter à tous les types de catastrophes, environnementales, économiques et climatiques. Le projet se distingue également par la participation de la population locale à son exécution.

Labours-semailles à Khenchela

48.000 quintaux de semences de céréales mis à la disposition des agriculteurs



La Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Khenchela met 48.000 quintaux (qx) de semences de céréales à la disposition des agriculteurs pour la campagne labours-semailles 2024-2025, lancée début octobre en cours, a déclaré jeudi le directeur par intérim de cette coopérative, Abdelkader Bahi. Cette quantité est répartie entre 25.000 qx de semences de blé dur, 12.000 qx de semences de blé tendre et 11.000 qx de semences d'orge, a indiqué le responsable, dans une déclaration à l'APS. Par ailleurs, au cours de la campagne en cours,

sur les 5.188 qx d'engrais phosphatés et azotés, soit 3.788 qx d'engrais de fond et 1.400 qx d'engrais de couverture, mis à la disposition des céréaliculteurs, 2.630 qx ont été écoulés jusqu'à présent, a-t-il révélé. Le responsable a également fait savoir que la CCLS garantit aux céréaliculteurs un service de location de matériels agricoles, dont des tracteurs et des machines de labour, aux agriculteurs dans le cadre de la campagne labours-semailles. Cette campagne cible une superficie estimée à 100.000 hectares pour la culture des céréales, contre 88.000 hectares la saison der-

nière, selon la même source, qui a ajouté que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour assurer la réussite de l'opération d'ensemencement marquée, à ses débuts, par d'importantes précipitations, ce qui augure, a-t-il affirmé, d'une "saison prometteuse". Rappelant de plus que le crédit "R'fig" est un moyen efficace de financement des agriculteurs, M. Bahi a fait savoir qu'un guichet unique a été mis en place au niveau de la CCLS. "A ce jour, sur les 45 dossiers déposés par des agriculteurs pour l'obtention d'un crédit, 11 ont été approuvés par la banque", a-t-il dit.

Bouira et de Bordj Badji Mokhtar Mise en service de 2 usines de production laitière le mois prochain

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a annoncé jeudi à Alger la mise en service, novembre prochain, de deux usines de production de lait dans les wilayas de Bouira et de Bordj Badji Mokhtar, tandis que l'usine de Rouiba devrait entamer la production en février 2025. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'APN, présidée par M. Rachid Zine, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, et de membres du Gouvernement, M. Cherfa a précisé qu'une laiterie publique entrerait en service à partir du 17 novembre prochain dans la wilaya de Bouira, avec une capacité de production de 250.000 litres/jour, en sus d'une autre laiterie privée qui va entamer la production le 1er novembre dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, avec une capacité de 11.200 litres/jour. Pour la laiterie d'Alger, s'étendant sur une superficie de 04 hectares à la zone industrielle de Rouiba, elle devra commencer ses activités en février 2025 avec une capacité de production d'un million de litres par jour, précise le ministre. Le taux d'avancement des travaux de cette usine est actuellement de 95 %, selon M. Cherfa qui a précisé que sa mise en service coïnciderait avec le mois de Ramadhan, ce qui permettra d'améliorer l'approvisionnement en lait subventionné durant cette période, aussi bien pour la capitale que pour les wilayas voisines. Concernant la stratégie du secteur visant à lutter contre la pénurie de cette matière, en coordination avec le ministère du Commerce, le ministre a souligné notamment le redressement du réseau de distribution du lait subventionné, qui compte 127 laiteries, dont 15 publiques, ainsi que l'augmentation des quotas de lait en poudre attribués aux wilayas, passés à près de 21.000 tonnes/mois à partir de 2024, contre près de 15.000 tonnes en 2023. A ce propos, le ministre a mis en avant la politique du Gouvernement visant à réduire la facture d'importation du lait en poudre, saluant le projet de partenariat entre le Fonds national d'investissement (FNI), et la société qatarie "Baladna" dans la wilaya d'Adrar s'étendant sur une superficie de 117.000 hectares, avec un investissement dépassant 3,5 mds USD. Le projet comprend trois pôles, à savoir une ferme de production de fourrages, une ferme d'élevage de vaches laitières ainsi qu'une usine de production de lait en poudre d'une capacité de 194.000 tonnes, et de lait infantile.

Circonscription administrative

Ali Mendjeli (Constantine)

Vers la réalisation

d'une salle de soins

au niveau de l'extension ouest

Les capacités de la circonscription administrative Ali-Mendjeli (Constantine) en matière de prise en charge médicale de ses habitants seront renforcées par la réalisation d'une salle de soins, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. Ce projet sera réalisé après "l'aménagement de locaux commerciaux inexploités situés au niveau de l'extension ouest de la circonscription Ali Mendjeli", a-t-on également fait savoir. Les travaux d'agencement des locaux en question seront lancés "incessamment", a indiqué la même source, expliquant que la décision d'aménagement de ces locaux, au nombre d'une vingtaine, a été prise par le wali, Abdelkhalek Sayouda, en coordination avec les secteurs de la santé, des équipements publics et du commerce. L'ouverture de la nouvelle salle de soins "d'ici au début de l'année 2025" permettra à 23000 habitants d'une partie de la nouvelle ville Ali-Mendjeli de bénéficier de services de santé assurés par ce type de structures indispensables dans la carte sanitaire.

Érigé en plein centre-ville Éclairage sur l'histoire du Palais Consulaire

Par Youcef Benguetat

L'Historique du Palais Consulaire, en suite devenu la Chambre de Commerce et d'Industrie Dahra Mostaganem. Héritage de la période coloniale, son histoire est très riche, de par la conception de l'ouvrage en lui-même, érigé en plein centre-ville, faisant face à la Poste. La construction de ce Palais Consulaire par l'architecte du Gouvernement, Monsieur Paravisini, puis son inauguration, a été faite le 07 Décembre 1938. Mais avant de continuer, retournons à l'histoire qui est la Création de la Chambre de Commerce à Mostaganem. Plusieurs questions se posent: la date de sa création ? Où exactement? Pendant combien de temps avant la construction du Palais Consulaire? A toutes ces questions nous allons retracer son Histoire et répondre en nous basant sur les documents collectés de cette époque. Nous avons retrouvé un document très important dans un livre intitulé: ALGÉRIE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA PROVINCE D'ORAN RAPPORTS DE M. LE PRÉFET PROCÈS – VERBAUX DES SÉANCES SESSION DE 1862. En cette séance du 1er Octobre 1862 en page 110. Il est écrit ceci: Sont renvoyées à la Commission des vœux les pièces suivantes: Création d'une Chambre de Commerce à Mostaganem. Voilà un document qui mérite sa place dans l'Histoire de Mostaganem. Donc, à juste

titre, nous pouvons dire que cette date du 2 Octobre 1862 marquait la naissance de la Chambre de Commerce de Mostaganem. Nous avons un article de journal, «L'INDEPENDANT» de Mostaganem daté du Mercredi 24 Décembre 1890. Il rapporte ceci: Mostaganem, 23 Décembre 1890. Sous le Titre: «PAS SI VITE», signé RAOUL BÉSSON. Mostaganem, à cette période, faisait partie des 5 arrondissements d'Oran. Nous vous livrons un passage qui nous démontre la ténacité des Mostaganémois. Mais Mostaganem s'est lassé d'être traitée en quantité négligeable. Notre arrondissement veut avoir une Chambre de Commerce et en attendant que le Ministre fasse droit à cette légitime requête, il entend être représenté à celle d'Oran. Qui pourrait dire que nos prétentions sont démesurées?... Quel que soit le résultat du vote dans tout le département, la manifestation de Samedi aura donc pour effet de prouver au Ministre que nos forces sont imposantes et que nous n'entendons plus rester à l'écart du mouvement économique, que les Chambres de Commerces ont pour mission d'augmenter et de diriger... Un complément du même journal nous donne une autre information qui a son poids: sous le titre «La Chambre de Commerce». Le commerce de l'arrondissement est certainement assez important pour justifier la création d'une Chambre de Commerce à Mostaganem, et on ne s'explique guère pourquoi le Gouvernement a cru devoir jeter au panier, sans même les examiner,

deux demandes qui lui ont été faites en vue de cette création en 1879, et en 1886... Il faut attendre 16 années pour voir le rêve se concrétiser. La revue «LA QUINZAINE COLONIALE» du 10 Janvier 1902 Tom XI N°121 La création d'une Chambre de Commerce à Mostaganem, n°:121...10 par Décret en date du 29 Décembre (1901), publié à l'Officiel du 31, il vient d'être créé une Chambre de Commerce à Mostaganem. Cette Chambre a pour circonscription l'Arrondissement de Mostaganem et le territoire de la Commune de plein exercice de Tiaret, de l'arrondissement administratif d'Oran, qui sont distraits de la circonscription de la Chambre de Commerce d'Oran. Elle est composée de douze membres dont dix français et deux musulmans. Nous voilà arrivés à la question Où se trouvait-elle exactement? Nous avons une description de l'endroit exact que nous avons retrouvé dans une revue intitulée «les amis de Mostaganem» et sur une page portant au bas Mosta 64 p 14, il est écrit ceci: À Propos «DU PALAIS CONSULAIRE». Il y a longtemps déjà, un ami M. Robert Rousselot, malheureusement décédé depuis, nous avait envoyé cette anecdote. «Jusqu'à vers le milieu des années 30, les bureaux de la Chambre de Commerce furent situés au fond, à gauche, de la rue d'Oran longeant le Théâtre (Entre le théâtre et le Grand Café,) qui débouchait sur la Rue du Capitaine Blanche (Dominant le quartier Colonieu). Ces bureaux étant devenus trop exigus, il

fut décidé de construire, face à la Poste, un grand bâtiment pour les y installer. Autre témoignage : monsieur Pierre Lemoine Nous avait donné les précisions suivantes : C'est l'Édifice qui abrite les services de la Chambre de Commerce et d'Industrie auprès des pouvoirs publics (cf. Juge consulaire: Juge élu d'un Tribunal de Commerce, est-ce là l'origine du nom ?). Il a été édifié vers 1938 à l'instigation de mon père M. Lucien Lemoine, Président de la Chambre de Commerce de Mostaganem, frère d'Adrien Lemoine, alors Maire de Mostaganem. Nous avons un avis mis au concours avec plus de précision sur la construction d'un Palais Consulaire sur le journal «La Gazette» en date du samedi 08 septembre 1934 et son inauguration le mercredi 07 décembre 1938. Les inscriptions sur la façade avenue cheikh Ibn Dine : O fortunatos nimium, sua si bona norint, Agricolas! Quibus ipsa procul discordibus armis, Fundit humo facilem victum justissima tellus. Traduction Virgil, Géorgiques, II, 458-460. (Trop heureux, s'ils savaient leur bonheur, les paysans. Loin des luttes armées, la terre elle-même, dans sa très grande justice, leur offre volontiers les fruits du sol). La deuxième inscription donnant sur le pont du 17 octobre 1961(Phrase tirée de Virgile). Salve, Magna parens frugum, Saturnia tellus Magna virum. Traduction Virgile, Geor, II, 173-174. (Je te salue, terre de Saturne, terre féconde en fruits et en grands Hommes). Pour cette inscription «Saturnia» a été remplacée par Africana.

El fouroussia, un art qui marque la ruralité

Par Med Krelifa

Le monde rural Mostaganémois est connu pour ces El fouroussia (fantasia) qui sont organisées régulièrement de nos jours encore et un peu partout dans le pays, en particulier à l'occasion des mewssems, rassemblement dont le prétexte est la célébration du souvenir d'un saint patron. Généralement, elles se déroulent après les différentes campagnes agricoles qui rythment les saisons. Depuis la nuit des temps, les Médjahères et nesses Dahra fixent leurs calendriers pour organiser de telles manifestations festivo-religieuses. Les différents mewssems dans notre wilaya sont les suivants: Sidi Abdellah – Sidi Bendehiba, Sidi Charef, Sidi Adjel, Sidi Adda Hadj, chenania, Sidi Hamou, Sidi Amar, 3ar3ar, Sidi Affif, Sidi Lakhdar, Sidi Khettab. Pour les Médjahères et nesses Dahra impossible d'échapper à la fascination qu'exerce la légendaire El fouroussia. Une tradition équestre qui met à l'honneur les différentes races de chevaux. Si les pouvoirs publics encouragent de telles manifestations, c'est aussi parce qu'elles permettent le maintien de traditions dont la vivacité constitue indéniablement un puissant attrait touristique. Surtout parce qu'elles fournissent un prétexte aux gens de la campagne pour continuer à élever des chevaux: de bons chevaux, capables de briller sous la selle de leurs cavaliers enturbanés. Comment se déroule le choix de la date du mewssem? Le Moukadem d'un saint patron invite les doyens des différents douars à une réunion en présence du Président de l'APC. Cinq ou six doyens sont choisis pour convenir avec le président de l'APC de la fixation de la date du mewssem. Une fois l'événement acté, le Moukadem convie ensuite à un couscous traditionnel et rendez-vous est pris pour célébrer l'événement. Avant les événements de la décennie noire, l'APC fournissait la pou-



dre et les cartouches, depuis il y a la débrouille. Le mot El Fouroussia est-il bien choisi? Il évoque, en effet, quelque chose de joyeux, festif et spirituel, - ce qui est tout à fait le cas de cette exhibition équestre, qui se joue sur une très courte distance (150 à 200 mètres suffisent) et consiste – en gros – à lancer son cheval, départ arrêté, à vive allure, à lui demander une accélération foudroyante, pour l'arrêter pile en bout de piste, au pied des spectateurs médusés. Ce n'est pas tout: il faut qu'au milieu du parcours à peu près, les cavaliers fassent «parler la poudre» tous à l'unisson sinon le public ne l'apprécie guère. Le faisant ensuite tourner en l'air, le reprenant, revenant sur leurs pas et recommençant toujours avec le même plaisir, avec la même ardeur, si longtemps que dure la piste. En amont de l'événement, on y trouve un souk où les commerçants étalent leurs marchandises hétéroclites, des tentes de bouches pour se restaurer, même des bouchers sont de la partie vendant des bêtes égorgées sur place dans une hygiène douteuse. Le soir venu, ce sont

les meddahs et les chanteurs du melhoun qui animent les soirées. Les tolbas récitent le coran au niveau du mausolée du saint patron et reçoivent la ziara. Le doyen Boukheddach Hadj Abdellah du douar Khe-dachia est l'un des infatigables cavalier qui dirige sa «3alfa» durant plusieurs années, en encadrant onze cavaliers tous habillés d'un burnous «ewber», d'une abaya «tissour» un pantalon plissé, et des bottes de cavalier en cuir véritable, ainsi que le turban avec son fil marron, d'un modèle coloré et bien sûr son fusil. El Hadj disait que nos chevaux sont gentils et bien dans leurs têtes. Ils ont un sang allié à un « faux tempérament froid». Ils ont de l'énergie à revendre mais celle-ci est facile à canaliser car ils sont d'un tempérament docile. Calme et explosif à la fois. Le cheval que nous possédons dans la région me disait-il est agréable à éduquer car il comprend vite. Tranquille au repos, tonique sous la selle... Nul doute que cet ancien cheval de guerre, d'une générosité et d'un courage impressionnants, est resté un guerrier dans l'âme! Dès que je le sollicite, il donne

le maximum de lui-même. Il bénéficie d'un très bon mental, stable et équilibré. EL hadj comme certains de ses voisins Médjahris, ont cette tradition de dresser leur «khaïma» au mewssem respectivement de Sidi Abdellah, Sidi Charef, Sidi Bendehiba qui se déroulent dans une des tribus des Médjahers dans laquelle ELHadj convie des cavaliers invités et des pauvres à un couscous bien garni de viande d'agneau pendant toute la période d'un jour et demie que dure cette manifestation. Yahasrah s'exclama avec nostalgie! Même les conflits entre douars sont réglés à cette occasion. Cet événement est aussi un produit touristique qui est mal exploité par les autorités du tourisme, de la culture, des communes ainsi que les acteurs du tourisme par l'absence d'actions de marketing et de sponsors. C'est pourtant intéressant de faire découvrir cette niche aux touristes. El Fouroussia comme une pratique guerrière devenue un rituel folklorisé. En effet, le spectateur y vit une sorte de simulacre de bataille: une espèce de petite guerre au combat simulé. Il y a de cela, en effet, toute la conception de la guerre, toute la tactique des Médjahers et des Dahraouis fidèles cavaliers combattants aux côtés de l'Emir Abdelkader: la charge et le repli brusque, la fuite simulée dont El Fouroussia est une sorte de parodie, d'illustration ludique. L'histoire nous apprend que «El Fouroussia (fantasia) est attestée en Algérie dans sa version originale au sein même de la Numidie or à l'époque même de l'antiquité. C'est une technique de guerre exécutée par les cavaliers de Massinissa, le roi de la Numidie orientale avec d'étendre son royaume à la Numidie occidentale. C'est une technique d'attaque et de repli propre aux cavaliers numides». «Cependant, El Fouroussia en Algérie relève indirectement d'une tradition équestre berbère très ancienne, à mettre en rapport avec l'introduction du cheval barbe dans le pays dès le XIIIe siècle av. J-C»

Ligue 1 Mobilis

Le CSC rejoint le MCA en tête, le CRB dans la panade

Sur sa lancée, le CS Constantine, vainqueur dans le derby de l'Est à domicile face à l'ES Sétif (2-1), a rejoint provisoirement le MC Alger en tête du classement du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, alors que le CR Belouizdad continue sa descente aux enfers en s'inclinant sur le terrain du NC Magra (1-0), à l'occasion de la 6e journée, devant se poursuivre samedi. Le CSC, auteur de deux succès de rang, a réussi à réaliser la passe de trois, en s'offrant une équipe de l'Entente qui aurait pu prétendre à revenir à la maison avec le point du nul. Le transfuge du MC Alger Tahar Fathallah a permis au CSC de prendre l'avantage tôt dans la partie (6e), avant que Bacha ne permette à l'Entente d'égaliser, sur un excellent travail individuel (21e). Il s'agit du premier but pour l'ancien joueur de l'USM Alger, arrivé durant l'intersaison à Sétif. Le club constantinois a marqué le



but de la victoire peu avant la pause, sur une tête de l'attaquant Belhocini (40e), qui signe son deuxième but personnel, après celui inscrit à domicile face au MCA (1-1), lors de la 3e journée. Ce match face à l'ESS permet au CSC de purger son sixième et dernier match à huis clos, une sanction infligée la saison dernière suite aux incidents survenus lors du match face à l'USM Alger. A l'Est du pays, le CR Belouizdad, vice-champion d'Algérie, continue de manger son pain noir, en s'inclinant chez le NC Magra (1-0). Les locaux, auteurs d'un match correct, sont parvenus à inscrire l'unique but de la partie grâce à leur nouvelle recrue Djabout (75e). Le Chabab, sans la moindre victoire en six matchs joués, pourrait se retrouver en position de lanterne rouge à l'issue de cette journée, alors que le NCM parvient à sortir la tête de l'eau en signant son premier succès de-

puis le début du nouvel exercice. Battue dans le derby du sud samedi dernier, en déplacement face à l'US Biskra (2-1), la JS Saoura a réussi à réagir devant son public en venant difficilement à bout du MC El-Bayadh (1-0). Le défenseur Akacem a délivré les siens en fin de match d'un coup franc direct (87e). La JSS a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion de l'attaquant Saâdi dans le temps additionnel (90e+2). En revanche, le MCEB retombe dans ses travers en s'inclinant après avoir réalisé deux victoires de suite, qui lui ont permis de quitter la zone rouge. Le dernier match disputé vendredi soir, a mis aux prises le Paradou AC et le MC Oran, au stade du 5-juillet, et s'est soldé sur un score de parité (2-2), qui n'arrange pas les affaires du Paradou, qui aligne un cinquième match sans victoire (3 défaites et 2 nuls, NDLR).

Libre de tout contrat

Vers un retour d'Adam Ounas en Italie?



Libre de tout contrat depuis son départ du LOSC, Adam Ounas est au cœur de nombreuses spéculations quant à sa prochaine destination. Après une carrière marquée par des fulgurances et des difficultés d'adaptation, l'ailier de 27 ans pourrait finalement rebondir en Serie B. Un club historique de ce championnat, la Sampdoria, aurait manifesté un intérêt concret pour le profil de l'international algérien, d'après les informations rapportées par Il Secolo XIX dans son édition du jour. En pleine reconstruction après quelques saisons difficiles, la Samp lvoit en Ounas un atout de poids pour renforcer son secteur offensif. L'expérience de l'Algérien en Serie A, notamment à Naples et à Cagliari, serait un plus indéniable pour un club ambitieux qui vise un retour rapide en Serie A. Les discussions entre les représentants du Fennec et les dirigeants de la Sampdoria sont en cours. Le projet sportif présenté par le club génois semble séduire le joueur, mais les aspects financiers de l'opération restent à finaliser. Pour rappel, dernièrement, le joueur formé à Bordeaux était lié à un transfert à l'Olympiakos puis à Al Sadd. Valorisé actuellement à 4 millions d'euros, Adam Ounas touchait une somme de 2.730.000 euros par an En France.

Saudi Pro League

Le pétard de Mahrez qui débloque son compteur



Alors qu'il était muet depuis le début du championnat saoudien, Riyad Mahrez a joint l'art à la manière, vendredi soir, sur son premier but de la saison en Saudi Pro League. Après 7 matches sans être décisif, ni devant le but ni dans la dernière passe, Riyad Mahrez a enfin débloqué son compteur en Saudi Pro League, vendredi soir, lors de la réception d'Al-Okhlood comptant pour la huitième journée. Alors que son équipe poussait après l'ouverture du score juste avant la mi-temps (45e+6), le capitaine de l'équipe d'Al-

gérie (94 sélections, 31 buts) a égalisé en seconde période d'une superbe frappe, puissante, de l'intérieur du pied droit – pourtant son pied faible – depuis les abords de la surface de réparation. Direction la lucarne droite de Paulo Vitor qui ne pouvait strictement rien (62e). Une bouffée d'air frais pour le principal intéressé, particulièrement sous le feu des critiques à cause de ses statistiques en berne. Comme un symbole, le gaucher a célébré à peine la délivrance, se contentant d'un poing levé, puis s'est immédiatement dirigé vers le rond central en vue du réengagement. Une chose est sûre, l'ancien Cityzen a renforcé sa confiance. Et c'est de bon augure pour la sélection, qui affrontera la Guinée Equatoriale le 14 novembre à l'Estadio de Malabo avant la réception du Liberia le 17 novembre dans le nouveau stade Hocine Ait Ahmed de Tizi-Ouzou, en Kabylie, dans le cadre des cinquième et sixième journées des éliminatoires de la CAN 2025. Cependant, le concerné pourrait être laissé au repos par le sélectionneur Vladimir Petkovic, sachant que les Verts, leaders incontestés de leur groupe après 4 victoires en autant de matches avec cinq points, sont déjà qualifiés.

Le MCO se contente d'un nul frustrant à Alger

Chelle: «On doit travailler pour être ambitieux»

« Sans eux, on ne serait pas revenus au score. On n'aurait certainement pas égalisé et on n'aurait pas obtenu ce point du nul ». Qu'il le pense vraiment ou qu'il jongle un peu avec un populisme de bon aloi, le verdict d'Eric Chelle à propos de l'apport de la dizaine de milliers de supporters avant-hier au stade du 5-juillet résume, presque, à lui seul, le déroulement de la rencontre face au Paradou. Menés deux fois au score, une première fois sur une erreur de relance du gardien Rahmani punie par Soukko (44') puis sur un but de près de Boulbina (83') sur une autre erreur d'appréciation du même Rahmani, les Rouge et Blanc du Mouloudia d'Oran sont, à chaque fois, revenus au score.

Un penalty accordé par l'arbitre suite à une faute sur Benamara offrit, d'abord, à Dahar l'opportunité d'égaliser à l'heure de jeu (59') puis une balle relâchée par le keeper du PAC permit ensuite à Boukholda de limiter la casse (88'). Un tempérament salué par l'entraîneur mouloudéen en conférence de presse. « Je suis très content de l'état d'esprit des joueurs, ce soir. On a été mené deux fois au score, mais le groupe a fait montre d'un gros état d'esprit, d'une belle force de caractère. Je suis, certes, un petit peu déçu du contenu, car en compétiteur j'aurais aimé voir mon équipe mieux jouer » indiquait l'ancien sélectionneur du Mali. Et d'ajouter: « Je suis pressé de voir jouer mon équipe comme j'ai envie, mais il y a des matches comme ça où il faut savoir prendre un point. Je félicite mes joueurs pour leur force de caractère et leur état d'esprit, mais il y a encore beaucoup de travail et on va continuer à travailler ».

« Marquer dans le jeu ... »

Conscient de l'énormité de la tâche qui l'attend, Eric Chelle estime que la seule issue possible reste le travail. « C'est bien de valider la victoire de la semaine dernière par ce point à l'extérieur mais il va falloir être capable de sortir un gros match face à Constantine, avec le même état d'esprit mais un peu plus de jeu. L'objectif est de bien jouer pour gagner et aujourd'hui on peut dire qu'on n'a pas eu les deux. Ce qu'on a fait est, néanmoins, très intéressant car on marque sur des coups de pied arrêtés qu'on a travaillés » dit-il, avant d'embrayer: « J'aimerais qu'on essaye de marquer dans le jeu. Face au Paradou, on leur donne les deux buts. Mon but est, toutefois, de travailler pour être ambitieux. Il faut continuer à travailler. Il faut vite progresser ». Le patron technique du club d'El-Hamri a, par ailleurs, affirmé n'avoir pas interpellé son gardien de but Rahmani après ses deux bourdes, préférant évoquer le collectif et ne pas s'attarder sur les individualités, du moins, pas en public. « Concernant mon gardien de but, c'est un professionnel. Il a une certaine expérience, je ne lui ai pas parlé individuellement, mais plutôt au groupe. Je leur ai demandé d'être relâchés, lucides et d'essayer de jouer, qu'on aura les occasions et qu'il faudra être prêts à ce moment-là. C'est le foot, si on ne fait pas d'erreurs, il n'y a pas de buts. Mais je préfère regarder vers l'avant. On va analyser ce match, se concentrer sur ce qu'on a bien fait » soulignera le conférencier, avant de se projeter sur le prochain rendez-vous des Hamraoua, samedi prochain au stade Miloud-Hadefi. « Face à Constantine qui a de bons joueurs et une identité de jeu, il faudra être bien meilleurs que ce soir pour atteindre l'objectif qui est de gagner les trois points, ce ne sera pas facile face à cette belle équipe » conclut le coach mouloudéen. **Rachid BELARBI**

12 | Carrefour Pub

www.lecarrefouralgerie.dz



**Agence de voyage
SFICIFA**
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Vends

Vends maison de maître. 216 m². Rez-de-Chaussée. 03 pièces + garage + jardin (arbres fruitiers) + salle de bain + toilettes. 1er étage: 05 pièces + salle de bain + toilettes. 2ème étage: grande terrasse. Acté + Livret foncier
Située à l'entrée de Ouled Tlélat, après le 1er CEM à côté de la mosquée «Mohamed Boudiaf»
Contacteur M. Ouagguet au 07 72 54 93 82 - 07 95 60 21 74

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بشار
دائرة تاغيت
بلدية تاغيت
اشهار
تجديد الهيئة القيادية
طبقا لاحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في 2012/01/12 المتعلق بالجمعيات لا سيما المادة 18 البند 02 لقد تم تجديد الهيئة القيادية للجمعية البلدية المسماة: النادي الرياضي للهواة بلدية تاغيت المسجلة تحت الرقم: 01 بتاريخ 2013/03/13
الرئيس: فندو بوجمعة
المقر: تاغيت الوسط
27.10.2024



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous
@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836
Bring your laundry, we'll wash it
Call us 0770 936 836

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le **07 74 55 20 10**.
Curieux s'abstenir

Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net www.lecarrefouralgerie.dz



ACCIDENTS DE LA ROUTE
LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIÈRE CAUSE

DES POSTULANTS EXIGENT LE LANCEMENT DE LEUR RECENSEMENT

UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS
LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE

LE SÉLECTIONNEUR NATIONAL EN CONFÉRENCE DE PRESSE
RAJEVAC: -FACE AU LESOTHO, J'ALIGNERAI MON ÉQUIPE-TYPE-

LA VIE À SAÏDA
Desseins préparés pour la visite de son fils...
Monsieur Chahrouh...
Les femmes...
Aid El Adha et...
L'été...
L'été...
L'été...

24 CAS ENREGISTRÉS À OUAGLA
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
LES BOMBES ARTISANALES DE BRUYÈRES À COMBASTRE
364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT À ORAN

VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MENDIUS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKIKDA
09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
LE MAIRE ET LE CHEF DU PERSONNEL DEVANT LE JUGE LE 31 AOÛT

UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON

DEUX CORPS SANS VIE RECHERCHÉS À DRÉARY ET EL KALA
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN MARIIN ALGÉRIEN PORTÉ DISPARU ENTRE LA TURQUIE ET LA GRÈCE

DES FACTURES SERONT EXIGÉES AUX AGRICULTEURS

UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

UN FILLETTE RETROUVÉE À DJELFA

40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHMI ET 35 MILLIONS POUR SLHANI
LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE

09 HECTARES DE FORETS DÉTRUITS À GUELMA
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
528 INTERPELLATIONS EN UNE SEMAINE À ORAN

DES FAMILLES COÛTÈRES MONTENT AU CRÉNEAU
RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

CONTRIBUTIONS: Le temps complémentaire encore une fois atté
Le beurre, l'argent du beurre et la va

CONGRÈS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS
LA RENTRÉE SOCIALE S'ANNONCE LOURDE À ORAN

UN INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION ET 03 FOURNISSEURS INTERDITS PAR LA JUSTICE
CANTINES SCOLAIRES: LE SCANDALE DE TROP À TIARET

UN JESSE DE 25 ANS BATTU À MORT ET JETÉ DANS L'OUED

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III
IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOURVER
IMPOTS

528 DOSSIERS LIÉS AUX INFRACTIONS DE CHASSE TRAVAILLÉS À LA JUSTICE EN 2013
140 MILLIONS D'EUROS DE TRANSFERT ILLICITE

UN CIRCULAIRE A ÉTÉ ADRESSÉE AUX 07M
LE TRANSPORT COLLECTIF PRIVE COÛTE PLUS CHER

DES PLAIRES DÉLIVRÉS POUR UN MORT ET UN DISPARU À BIR AL ATER
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
MADALINE PLANE À ORAN

Tizi-Ouzou

16 films en compétition au Festival du film amazigh



Seize (16) films sont en compétition pour l'Olivier d'or, la plus haute distinction du Festival culturel national annuel du Film Amazigh, dont la 18e édition s'ouvrira samedi prochain à Tizi-Ouzou, ont indiqué mercredi les organisateurs.

Selon le programme présenté lors d'une conférence de presse animée conjointement par le commissaire du Festival, le réalisateur Amar Tribeche, et la directrice de la culture et des arts, Nabila Goumeziane, 16 films ont été retenus par le comité de sélection pour la 18e édition qui se tiendra du 26 au 30 octobre. Dans chaque catégorie, à savoir, le long métrage, le court métrage, le film documentaire et le film d'animation, 4 films seront en compétition. La projection aura lieu à la salle de cinéma Djurdjura à raison de deux séances par jour, l'une à partir de 10 h et l'autre dans l'après-midi à 13h30, selon le programme.

Pour le long métrage, les films retenus sont Amech'hah (L'avare) de Nabil Mouhoubi, Tuziyint (La belle) de Lounes Amroune, La khdaâ n'wathmathen (La trahison des frères) et Argou (Rêves) de Omar Belkacemi.

Dans la catégorie du court métrage, seront en compétition, "Souvenirs sanglants" de Mourad Bouamrane, "Huccardam" de Samir Chemeur, "Le chant de la sirène", d'Arezki Larbi, et "Libre", de Rabah Yagouni.

Les films documentaires "Lather n'Tjadith" (les traces de nos ancêtres) de Rachid Bouider, "Azetta" (le métier à tisser) de Djamel Bacha, "The Green Path" (le chemin vert) d'Oussama Rai, et "la Kaza Blanche" de Rida Belghiat, vont concourir pour l'Olivier d'or.

Pour les films d'animation, ont été retenus pour la compétition "Yettazal w-Ouchen" (Le chacal court) de Lydia et Akli Sarahoui, "Athmathen" (Les frères) de Tiziri Sarahoui, "Mazigh" de Anis et Samir Chelal, et "Anwa i d'aguelid n'tezgui" (qui est le roi de la forêt) de Anissa Mohammedi. Le commissaire du Festival a fait savoir que les 16 films retenus ont été sectionnés sur un total de 30 productions déposées pour la compétition.

Placé cette année sous le slogan "Le film au cœur de la Révolution", l'événement qui rendra hommage au peuple palestinien et au cinéaste algérien Belkacem Hadjadj, sera l'occasion de découvrir ou de redécouvrir des productions sur ces deux thèmes dont Sanaoud, Fadhma N'Soumer, Tayara Safra, La vie d'après, Dzair et Desert Rose, qui seront projetés à la Cinémathèque, dans le cadre du programme Panorama du film algérien. Des conférences débats sur le cinéma algérien, des ateliers de formation et des Master Class, ainsi qu'un programme de proximité de projection de films algériens traitant de la Révolution, sont au menu du Festival.

Appel aux professionnels du 7e art à participer aux débats de l'espace "Cinéma Market"

Le Festival international du cinéma d'Alger lance un appel à participation à l'événement, "Cinéma Market", un espace d'échanges prévu du 25 au 30 novembre 2024 à l'Office Riad El Feth (OREF) à Alger, où l'industrie cinématographique algérienne sera passée en revue afin d'établir un état des lieux du cinéma algérien et débattre de ses perspectives à venir. Organisé en marge du 12e Festival international du cinéma d'Alger (24-30 novembre), également domicilié à l'OREF, cette rencontre offrira aux professionnels du 7e Art des opportunités d'échanges et permettra la visite de stands dédiés aux entreprises publiques et privées du secteur cinématographique algérien. Les rayons de l'exposition étaleront les différentes productions, équipements et services de post-production, de casting et autres, dans le but de susciter l'interaction et aider

à comprendre l'aspect industriel et professionnel du cinéma national. Cet "événement-diagnostic" constituera également une occasion de créer des opportunités de coopération et une dynamique particulière dans le domaine, à travers l'espace "Cinéma Market", qui s'ouvrira aux débats et aux discussions sur les défis actuels et les perspectives à venir, avec pour but d'assurer une meilleure "promotion et mise en valeur de la richesse culturelle et artistique du cinéma algérien", explique le commissariat du Festival international du cinéma d'Alger, informe les professionnels du 7e Art, désireux de prendre part à cette rencontre que le Site Web <https://fincinema.dz/lemarche/> est mis à leur disposition pour confirmer leur participation, précisant que le délai d'inscription déjà ouvert, s'étale jusqu'au 31 octobre 2024.

Musique

Ouverture de la 9e édition du Grand Prix El-Hachemi-Guerrouabi

La 9e édition du Grand Prix El-Hachemi Guerrouabi s'est ouverte devant un nombreux public mercredi soir à Alger avec les prestations de six jeunes talents sur la vingtaine en lice cette année pour le podium.

Accueilli sur le hall de l'auditorium du palais de la Culture Moufdi-Zakaria, par une exposition de photographies, retraçant la carrière artistique d'El Hadj El Hachemi Guerrouabi, le public a eu droit à de belles prestations animées par six jeunes talents d'Alger, qui ont repris, de célèbres pièces du Cheikh, accompagnés par un ensemble de six musiciens, baptisé pour la circonstance, "Orchestre El-Hachemi-Guerrouabi", dirigé par Smaïl Ferkioui. Premier à ouvrir la compétition, Houssein-Eddine Zitouni, avec "Sbayet zoudj", relayé par le jeune Mohamed Arab Fethani qui a présenté "Mohamed Istafek El Bari" et Mohamed Merouane Lamini avec "Chouf Mahboubi Zahw el khatir".

Dans la joie et la convivialité, Melissa Benhafida, seule femme à concourir lors de ce premier soir, a occupé la place du "Cheikh" pour rendre avec une voix cristalline, "Ya El Werka", suivie de Mouad Benzaoui qui, pour sa part, a choisi d'interpréter "Youm el khemis", et de clore ce premier soir de compétition avec le jeune Mehdi Sekhri qui, lui, a opté pour la reprise de "Nechki B'âmri".

Les dix-huit qualifiés à la phase finale du Grand Prix "El-Hachemi-Guerrouabi", seront évalués par un jury de professionnels expérimentés, composé, à la présidence de ce collectif par l'auteur-compositeur et interprète de la chanson chaâbie, Mohamed El Amraoui, secondé par le compositeur, spécialiste en musique et en techniques de l'instrument, Mohamed Rouane et du professeur, poète

et chercheur dans le patrimoine et la poésie du Melhoun, Khalid Yacine Chahlal.

Le premier soir de cette 9e édition a pris fin en apothéose avec une prestation époustouflante du Maître Abdelkader Chaou qui a galvanisé l'assistance, avec son talent d'interprète, rendant quelques titres du Cheikh El Hachemi Guerrouabi, et d'autres de son propre répertoire.

Auparavant et en début de soirée, cinq des lauréats des années précédentes, en l'occurrence, Sid Ahmed Derradji (2014), Salim Sidi Idriss et Ghofrane Bouaïcha (2022) et Abdelkader Yacine et Rayane Mechentel (2023) ont interprété quelques pièces du regretté Cheikh El Hadj El Hachemi Guerrouabi (1938-2006), après une courte projection d'un document filmé retraçant son parcours singulier, jalonné de réussites et de succès. D'autre part, les artistes de renom, Hamidou, Mohamed El Amraoui et Mohamed Rouane, célébreront l'œuvre consistante du Cheikh, en restituant au public, certains des refrains qui ont

marqué sa carrière.

Des hommages seront, par ailleurs rendus à de grandes figures disparues de la chanson algérienne à travers la projection de documents filmés retraçant leurs carrières artistiques, celles du Cheikh El Hasnaoui (1910-2002), et Kamel Messaoudi (1961-1998) notamment.

En présence de plusieurs artistes, le public a pris du plaisir à apprécier l'œuvre colossale du Cheikh El Hachemi Guerrouabi, cédant au déhanchement dans la délectation et remerciant les artistes avec des salves d'applaudissements et des youyous nourris. Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, la wilaya d'Alger et l'Office national du droit d'auteur et des droits voisins (ONDA), le Grand Prix "El-Hachemi-Guerrouabi", créé en 2014, vise à préserver et transmettre le patrimoine de la chanson chaâbie, par la découverte et la promotion de jeunes et nouveaux talents dans ce genre de musique populaire.

La Semaine culturelle de la République populaire de Chine s'ouvre à Alger

La Semaine culturelle de la République populaire de Chine à Alger s'est ouverte, jeudi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, avec un programme prolifique, célébrant 65 ans d'amitié sino-algérienne, qui a mis en valeur la créativité culturelle et la tradition ancestrale de ce grand pays de l'Asie de l'Est. S'étalant sur deux jours, les 24 et 25 octobre 2024 à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, cet événement d'exception, placé sous le haut patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji déploie un programme prolifique dédié à la découverte de l'art et de la diversité culturelle chinoise.

En présence de plusieurs membres de la mission diplomatique de la République populaire de Chine accréditée à Alger et de hauts fonctionnaires de l'Etat algérien, dont le directeur de l'Organisation et de Distribution des Produits culturels et artistiques auprès du ministère de la Culture et des Arts, Smaïl Inezarene, représentant Soraya Mouloudji, le public a pu découvrir et apprécier différentes facettes de la culture et la tradition chinoises.

Déjà présentées sur quelques-unes des places publiques de la capitale, les performances artistiques -époustouflantes de maîtrise technique et de précision- au programme de cette semaine culturelle chinoise à Alger, ont été inscrites dans le

cadre du renforcement de l'amitié et des liens culturels entre la Chine et l'Algérie.

Une exposition-vente d'objets d'art et de savoirs faire traditionnels chinois accueille le public au niveau du hall de l'Opéra d'Alger, lui donnant un avant-goût sur les prestations qui ont consisté en des performances de danse traditionnelle chinoise, des chorégraphies contemporaines innovantes, des musiques et des chants populaires chinois et des interprétations modernes de chansons. Cette randonnée onirique soutenue par des projections vidéo sur grand écran, au fond de la scène de l'Opéra d'Alger, a été entamée avec le "Festival des fleurs", une danse riche en couleurs, sur une cadence rythmique assez vive, simulant des fleurs en éclosion.

"l'Erhu (violon chinois) et le Ney (flûte)", deux instruments mélodiques, brillamment manipulés par deux musiciennes virtuoses ont rendu un thème traditionnel chinois, puis "Ya Rayeh" du regretté, Dahmane El Harrachi largement suivi par le public.

L'assistance a également apprécié, "Coutures chinoises", une danse interprétée par huit ballerines, tambours à broder à la main, puis "Kung Fu Wushu", rendu par un couple de danseurs chinois et le jeune algérien, Haïthem Kabes, avant d'accueillir "Danse des marionnettes en manches longues".

www.lecarrefourdalgerie.dz



2

06h00 TFou	12h06 Tout le monde veut prendre sa place
10h05 Automoto	13h00 Journal
11h00 Téléfoot	13h20 13h15, le dimanche...
11h50 Les douze coups de midi	14h12 C'est bon à savoir
12h50 Petits plats en équilibre	14h15 13h15, le dimanche...
13h00 JT 13h	15h10 Familles de légende
13h40 Reportages découverte	16h10 Un dimanche à la campagne
14h50 Reportages découverte	18h05 Les enfants de la télé
16h10 Star Academy, la quotidienne	19h15 Les Enfants de la télé, la suite
17h20 Sept à huit Life	20h00 Journal
18h20 Sept à huit	20h30 20h30, le dimanche
19h50 Questions bêtes !	20h55 Journal
19h55 Météo	21h02 Les Etoiles du sport et de la santé
20h00 JT 20h	21h05 Oh ! Biz'Art
20h45 TF1, rendez-vous sport	21h10 Tempête
20h50 Le goût du détail	23h00 Beau geste
21h00 Météo	23h50 Le pitch cinéma
21h10 Jumanji : Next Level	23h59 Histoires courtes
23h20 Hancock	01h45 Les enfants de la télé
00h40 Programmes de la nuit	02h20 Programme non communiqué



3

09h46 Moto : Le podium	12h30 Dans le rétro
10h02 Débrief Moto	12h55 Dans votre région
10h38 Loups garous	13h30 Vivement dimanche
11h20 Loups garous	15h40 En bonne compagnie
12h07 Faut voir ! L'hebdo cinéma	16h08 Le pitch cinéma
12h48 Viendez au Groland	16h35 La p'tite librairie
13h09 Viendez au Groland	16h45 Le jeu des 1000 euros
13h34 Dune : deuxième partie	17h25 Slam
16h15 Moto GP : Grand Prix de Thaïlande	18h05 Questions pour un champion
17h03 The Match	18h55 Zap actu
17h30 Arsenal / Liverpool	19h00 Instant conso
19h25 The Match	19h04 Le pitch cinéma
19h29 Canal Football Club	19h19 ICI 19/20 édition toutes régions
20h25 Canal Rugby Club	19h52 Dans le rétro
21h02 Avant-match Top 14	20h00 Météo régionale
21h05 Toulouse / Toulon	20h05 Stade 2
23h02 Canal Rugby Club le débrief	21h05 Les enquêtes de Dan Sommerdahl
23h24 Expendables 4	22h35 Les enquêtes de Dan Sommerdahl
00h06 Loups garous	00h20 La Fille mal gardée
00h55 Blood for Dust	02h10 La génération des Enfants du rock
02h34 Arcadian	
04h03 Nimic	



arte

06h00 M6 Kid	10h05 Twist
06h50 Scènes de ménages	10h40 L'esprit du Mississippi
07h30 M6 Boutique	11h25 Cuisines des terroirs
10h25 Turbo	11h50 L'Irlande, entre terre et mer
10h50 Turbo	13h30 Mr and Mrs Bridge
11h20 Turbo	15h55 Un billet de train pour...
12h30 Sport 6	16h50 Les mythes vikings
12h40 Météo	17h20 Les mythes vikings
12h45 Le 12.45	17h45 Le temps des fous
13h25 Scènes de ménages	18h40 Guido Sant'Anna interprète Tchaïkovski : Rheingau Musik Festival 2024
13h50 Recherche appartement ou maison	19h30 Karambolage
16h00 Maison à vendre	19h45 Arte journal
17h20 66 minutes	20h05 Paul Newman, l'intranquille
18h40 66 minutes : grand format	21h00 L'arnaque
19h40 Météo	23h05 Robert Redford
19h45 Le 19.45	00h55 Court-circuit
20h10 Sport 6	01h50 Saint Lazare
20h25 E=M6	02h20 États-Unis, la guerre intérieure
21h10 Zone interdite	02h45 42, la réponse à presque tout
23h10 Enquête exclusive	03h15 Les mythes vikings
01h15 Code Quantum	03h45 Gironde, voyage le long de l'estuaire
02h10 Programmes de la nuit	



20h10

JUMANJI : NEXT LEVEL



Une année a passé depuis que Spencer, Bethany, Martha et Anthony ont été projetés à l'intérieur du jeu Jumanji. Tous ont fini le lycée et mènent des existences très différentes. Alors que Bethany parcourt le monde, Martha réussit ses études à l'université et Anthony, dit «Fridge», est un sportif accompli. Seul Spencer végète dans une épicerie à New York, avant de rejoindre quelques jours sa mère et son grand-père Eddie. Démoralisé, il ressort la cartouche de jeu Jumanji qu'il conservait dans une malle.

Acteur: Dwayne Johnson (Bravestone), Kevin Hart (Mouse), Jack Black (Oberon)

2

20h10

TEMPÊTE



Une nuit de janvier 2001, à Sainte-Marie-du-Mont, en Normandie, deux urgences se présentent au haras tenu par Marie et Philippe : une des juments est sur le point de mettre bas tandis que Marie, au terme de sa grossesse, vient de perdre les eaux. Quelques mois plus tard, Philippe, Marie, désormais parents d'une petite Zoé, s'occupent toujours de leurs chevaux en compagnie du fidèle Sébastien. Tous accueillent Cooper, un homme d'affaires britannique, décidé à investir dans ce haras prometteur, et sa femme, Monica.



20h11

L'ARNAQUE



À Chicago, en 1936. Johnny Hooker, un escroc à la petite semaine, arnaque sans le savoir Doyle Lonnegan, le parrain de la pègre de Chicago qui, par vengeance, fait assassiner son compère Luther Coleman. Tandis que les hommes de main du caïd traquent Hooker, ce dernier s'associe avec Henry Gondorff, un as de l'entourloupe, afin de venger la mort de Coleman en montant une vaste escroquerie destinée à ruiner Lonnegan. Pour cela, Hooker fait croire au gangster qu'il est capable d'obtenir les résultats des courses avant qu'ils ne soient officiellement connus.



ORAN

23 | 13

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h20
06h12
52%
34 km/h

Alger		19-14
Constantine		24-10
Annaba		28-15
Ouargla		29-18
Mostaganem		22-14
Béchar		27-15

Iran

Des frappes sionistes ont ciblé des sites militaires ce samedi

Dans une riposte, dite d'«autodéfense», l'armée sioniste a attaqué, samedi, l'ouest iranien, ciblant des sites militaires que le quartier général de la défense aérienne iranienne a indiqué avoir réussi à contrer, assurant que les «dégâts étaient limités», a rapporté samedi l'agence de presse semi-officielle Tasnim. «Le système intégré de défense aérienne du pays a intercepté et contré cette attaque, mais certaines zones ont subi des dégâts limités», rapporte la même agence. Les premières détonations ont retenti vers 02H15 (22H45 GMT vendredi), principalement à l'ouest de Téhéran, précise l'agence officielle Irna, assurant qu'«une enquête est en cours». Tasnim, précise encore que les forces sionistes ont ciblé tôt samedi des sites militaires à Téhéran et dans les provinces du Khouzestan et d'Illam. La télévision iranienne avait fait état dans la nuit de vendredi à samedi de «fortes explosions» près de Téhéran, tandis que plusieurs médias locaux évoquaient de «fortes détonations» dans le ciel de Téhéran. Les frappes d'Israël sur des cibles militaires en Iran viennent en réponse à l'attaque de missiles balistiques iraniens contre Israël le 1er octobre courant. Après une série de six détonations rapportées dans la nuit par la télévision d'Etat, des détonations continues accompagnées de traînées lumineuses dans le ciel ont été entendues et vues depuis le centre de la capitale Téhéran. Les six premières explosions sont «liées à l'activation du système de défense aérienne contre l'opération sioniste qui a attaqué trois sites à la périphérie de Téhéran, avait indiqué la télévision d'Etat.

Inondations au Soudan

Plus de 1,3 million de personnes touchées

Plus de 1,3 million de personnes touchées par les inondations au Soudan, causées par les fortes pluies, annonce vendredi l'agence humanitaire de l'ONU. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a indiqué dans un rapport publié à Juba que les inondations avaient jusqu'à présent provoqué le déplacement d'environ 327.000 personnes dans 42 comtés et la zone administrative d'Abyei. Selon l'OCHA, «les évaluations conjointes du gouvernement et des agences menées la semaine dernière ont révélé que 230.000 personnes supplémentaires dans les Etats de Jonglei, du Bahr el Ghazal du Nord et du Nil Supérieur étaient touchées». En outre, les fortes pluies et les inondations ont rendu impraticables 15 voies d'approvisionnement majeures, limitant considérablement l'accès aux zones touchées, a ajouté l'OCHA. L'OCHA a aussi averti que l'accès humanitaire s'est dégradé en raison des inondations en cours et de l'intensification des précipitations qui ont entravé l'accès physique aux communautés touchées cherchant refuge sur des terrains plus élevés en raison de routes endommagées et impraticables. Le Soudan du Sud connaît actuellement les pires inondations qu'il ait connues depuis des décennies. Elles ont causé des ravages généralisés dans plusieurs régions du pays, affecté des habitations et des moyens de subsistance, submergé des routes et des infrastructures clés et dévasté plusieurs communautés.

Sahara occidental

L'OUIISO appelle Macron à reconsidérer sa position

L'Observatoire Universitaire International du Sahara Occidental (OUIISO) a exhorté vendredi le président français Emmanuel Macron à «reconsidérer» sa position sur la question du Sahara occidental, jugeant «essentiel» que la France «aligne» sa position avec les arrêts de la Cour de justice de l'UE (CJUE) qui a confirmé, une nouvelle fois, le statut «séparé» et «distinct» dont dispose ce territoire par rapport à celui du Maroc. «Il est essentiel que la France, en tant que nation respectueuse des droits humains et des principes du droit international, aligne sa position sur le Sahara occidental avec les arrêts de la CJUE et, plus généralement, avec toutes les résolutions des Nations unies en la matière», a plaidé l'Observatoire, dans une lettre adressée au président Macron. L'Organisation a rappelé, dans ce contexte, que le 4 octobre dernier, la haute juridiction européenne a rendu un arrêt «majeur» qui met fin aux accords commerciaux entre l'UE et le Maroc, en affirmant qu'ils avaient été conclus au mépris des droits du peuple sahraoui et de son droit à l'autodétermination et, de surcroît, du principe de l'effet relatif des traités. «Ce principe stipule que les engagements pris par les Etats de l'Union et le Maroc dans un traité n'engagent que les parties signataires, sans créer d'obligations pour le Sahara occidental, considéré comme territoire tiers», a expliqué l'Observatoire, soulignant



«le caractère séparé et distinct des territoires du Maroc et du Sahara occidental», rappelé à de nombreuses reprises (décembre 2016, février 2018 et septembre 2021 notamment) par cette juridiction à laquelle «la France a accepté de se soumettre en adhérant à l'Union européenne». Selon l'OUIISO, «cet arrêt renforce la légitimité du Front Polisario», reconnu comme l'unique représentant du peuple sahraoui et qui a désormais un accès garanti devant le juge européen, celui-ci ayant reconnu la recevabilité de ses requêtes. Encourageant «vivement» Macron à «reconsidérer» sa position sur cette question, l'OUIISO a jugé «impératif» que la France «soutienne un dialogue inclusif et respectueux des droits du peuple sahraoui, contribuant ainsi à un règlement juste et durable de ce

conflit de décolonisation». Dans une lettre adressée au roi du Maroc en juillet, le président français Emmanuel Macron avait affirmé considérer que «le présent et l'avenir du Sahara occidental s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine». Une position «en totale contradiction avec le droit international et européen», a estimé l'Observatoire qui a appelé le président français à «un réexamen approfondi, notamment à la lumière des récents développements juridiques». De plus, «votre affirmation quant à la souveraineté marocaine sur ce territoire, gage selon vous de stabilité et de prospérité dans cette région, va à l'encontre des décisions de justice rendues en l'espèce et ne fera qu'augmenter les tensions entre les pays du Maghreb et entre ces derniers et l'Europe», a-t-il averti.

Liban-Sud

L'armée israélienne fait exploser des maisons



L'armée israélienne mène des opérations de piégeage dans les localités frontalières de Odeissé et Deir Serian, faisant exploser et démolissant un grand nombre de maisons, selon l'agence nationale d'information ANI. Les explosions étaient si puissantes qu'elles ont été ressenties comme des secousses dans les localités voisines. Leurs détonations ont atteint Marjayoun, Nabatiyé, ainsi que le nord d'Israël, où des sirènes d'alarme ont retenti. L'armée israélienne a déclara

ré que les détonations entendues dans le nord sont dues aux opérations de ses forces dans le Liban-Sud et qu'il n'y a aucune inquiétude concernant un incident sécuritaire. Dans la nuit, des avions de guerre israéliens ont ciblé la ville de Nabatiyé, causant des destructions massives. Un drone israélien a ciblé une voiture sur la route de la ville de Beit Yahoun, dans le district de Bint Jbeil, avec un missile guidé. Des blessés ont été signalés. Plusieurs localités du Liban-Sud ont également été vi-

sées, dont la périphérie de Mayfadoun et la région d'Iqlim al-Touffah. Dans la banlieue sud de Beyrouth, la nuit s'est avérée violente. Une série de raids israéliens a visé Haret Hreik, Bourj al-Barajneh et le quartier de Laylaki, à la suite d'un avertissement israélien d'évacuer certains bâtiments de la zone. Dans la Békaa, une série de raids a touché la ville de Baalbeck ainsi que plusieurs localités aux alentours, dont Al-Ansar. En riposte, le Hezbollah a annoncé avoir visé la colonie de Kiryat Shmona avec une roquette.